



**ENGAGEMENTS VOLONTAIRES DES MEMBRES DE L'ALLIANCE SUR
LA BIODIVERSITÉ DES ORGANISATIONS AFRICAINES DE LA SOCIÉTÉ
CIVILE À L'APPUI DU CADRE MONDIAL POUR LA BIODIVERSITÉ**

2021 - 2030

LIST OF ACRONYMS

ABCG	Groupe de collaboration sur la biodiversité africaine
ACBA	Alliance des organisations de la société civile (OSC) africaines pour la biodiversité
CBC	Conservation communautaire
CDB	Convention sur la diversité biologique
GCRN	Gestion communautaire des ressources naturelles
OC	Organisation communautaire
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CdP	Conférence des Parties
CSABC	Alliance de la société civile chinoise pour la conservation de la biodiversité
OSC	Organisation de la société civile
CSTI	Centre d'innovations scientifiques et technologiques
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IDE	Investissement direct étranger
CMB	Cadre mondial pour la biodiversité
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GIZ	Agence allemande pour la coopération internationale
FIDA	Fonds international de développement agricole
IKI	Initiative internationale pour le climat
OING	Organisation internationale non gouvernementale
IPBES	Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
IWMI	Institut international de gestion de gestion des ressources en eau
ONG	Organisation non gouvernementale
ANE	Acteurs non étatiques
OPDP	Programme de développement des peuples Ogieth
OSASTT	Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques
ODD	Objectif de développement durable
ODD	Objectif de développement durable
SWAGEN	Appui aux femmes dans l'agriculture et l'environnement
ONU	Organisation des Nations Unies
CNULCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
EV	Engagement volontaire
WWF	Fonds mondial pour la nature

TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes	i
Remerciements	v
Résumé	vi
1 Contexte, objectifs et méthodologie	1
1.1 Contexte.....	1
1.2 Objectifs des engagements volontaires	2
1.3 Méthodologie.....	2
1.4 Structure du rapport.....	4
2 Profil des membres de l’ACBA	5
2.1 Localisation géographique des membres de l’ACBA.....	5
2.2 Catégories de membres de l’ACBA et leur échelle d’opérations	5
2.3 Capacités des membres de l’ACBA à mettre en œuvre leurs programmes	7
2.4 Adhésion à d’autres plateformes et opportunités de partenariats	10
2.5 Contraintes auxquelles les membres de l’ACBA sont confrontés.....	11
3 Programmes et projets en cours	12
3.1 Principaux domaines de programme des membres	12
3.2 Principaux programmes et projets phares en cours	16
3.3 Échelle spatiale des programmes en cours et leurs bénéficiaires	17
3.4 Principaux exécutants et partenaires des programmes en cours des membres de l’ACBA.....	18
3.5 Alignment of the current programmes and projects with ACBA’s Action Areas	18
3.6 Alignement des programmes et projets actuels sur les facteurs directs de perte de biodiversité de l’IPBES	19
3.7 Alignement des programmes et projets actuels sur les facteurs indirects de perte de biodiversité de l’IPBES	19
3.8. Alignement des programmes et projets actuels sur les ODD	20
4 Programmes et projets prévus par les membres de l’ACBA	22
4.1 Portée et moteurs des nouveaux programmes et projets.....	22
4.2 Échelle spatiale des programmes et projets prévus et les bénéficiaires.....	26
4.3 Alignement des programmes et projets prévus sur les domaines d’action de l’ACBA.....	27
4.4 Alignement des programmes et projets prévus sur les facteurs directs de perte de biodiversité de l’IPBES	28
4.5 Alignement des programmes et projets prévus sur les facteurs indirects de perte de biodiversité de l’IPBES	29
4.6. Alignement des programmes et projets planifiés sur les ODD.....	30

TABLE OF CONTENTS

5 Engagements volontaires dans la mise en œuvre du CMB après-2020 31

5.1 Base et critères des engagements volontaires des membres de l’ACBA..... 31

5.2 Portée des engagements volontaires des membres de l’ACBA..... 31

5.3 Répartition géographique des engagements volontaires 38

5.4 Conditions et activités propices à la réalisation des engagements volontaires..... 39

5.5 Opportunités à exploiter dans la mise en œuvre des engagements volontaires 40

5.6 Leçons à tirer 40

6 Cadre de suivi et de rapport sur les engagements volontaires 42

Références: 47

Liste des encadrés:

Encadré 1.1: Informations sur les membres de l’ACBA 3

Encadré 4.1: Motivation pour s’aventurer dans de nouveaux programmes et projets 22

Liste des figures:

Figure 1.1: Cadre de l’ACBA pour la déclaration des engagements volontaires des membres 3

Figure 2.1: Membres de l’ACBA selon leur année d’inscription..... 5

Figure 2.2: Les catégories de membres de l’ACBA par fonction principale..... 6

Figure 2.3: Échelle à laquelle les membres de l’ACBA opèrent 6

Figure 2.4: Niveaux de dotation en personnel technique et de soutien par membre 7

Figure 2.5: Budget annuel des membres de l’ACBA 8

Figure 2.6: Principales sources de financement..... 8

Figure 2.7: Espace de biodiversité auquel les membres de l’ACBA ont participé..... 10

Figure 2.8: Autres processus multilatéraux auxquels les membres de l’ACBA participent..... 10

Figure 2.9: Contraintes auxquelles sont confrontées les membres de l’ACBA..... 11

Figure 3.1: Échelle spatiale des programmes et projets actuels mis en œuvre 17

Figure 3.2: Nombre de bénéficiaires touchés par les programmes en cours des membres de l’ACBA 17

Figure 3.3: Alignement des programmes et projets actuels sur les domaines d’action de l’ACBA..... 18

Figure 3.4: Alignement des programmes et projets actuels sur les facteurs directs de perte de biodiversité de l’IPBES..... 19

Figure 3.5: Alignement des programmes et projets actuels sur les facteurs indirects de perte de biodiversité de l’IPBES..... 19

Figure 3.6: Alignement des programmes et projets actuels sur les dix principaux ODD..... 20

Figure 4.1: Échelle spatiale des programmes et projets prévus..... 26

Figure 4.2: Nombre de bénéficiaires dans le cadre des programmes et projets prévus..... 26

Figure 4.3: Alignement des programmes et projets prévus sur les domaines d’action de l’ACBA pour la conservation de la biodiversité..... 27

Figure 4.5: Alignement des programmes et projets prévus sur les facteurs indirects de perte de biodiversité de l’IPBES..... 29

Figure 4.6: Alignement des programmes et projets prévus sur les dix principaux ODD 30

Figure 5.1: Répartition des contributions volontaires des membres de l’ACBA 38

Figure 5.2: Conditions favorables requises pour la réalisation des engagements volontaires 39

Liste des tableaux:

Table 2.1: Membres de l’ACBA qui ont accès au financement provenant des recettes internes, des gouvernements nationaux et du secteur privé..... 9

Table 3.1: Programmes et projets en cours auprès des membres de l’ACBA 14

Table 4.1: Programmes et projets prévus par certains membres de l’ACBA 24

Table 5.1: Engagements volontaires des membres de l’ACBA à la mise en œuvre du CMB après 2020..... 32

Table 6.1: Alignement des indicateurs des EV sur les objectifs du CMB après 2020 pour chaque membre de l’ACBA 42

Table 6.2: Résumé de la répartition des EV des membres de l’ACBA entre les objectifs du CMB après 2020..... 46

Liste des annexes:

Annexe 1: Cadre conceptuel du cadre mondial pour la biodiversité après 2020 48

Annexe 2: Membres de l’ACBA dans l’enquête sur les engagements volontaires de la CDB après 2020..... 50

Annexe 3: Programmes et projets phares en cours et leurs indicateurs52..... 52

Annexe 4: Cadre de suivi et de présentation de rapport sur les engagements volontaires 56



REMERCIEMENTS

L'ACBA remercie ses membres pour leur contribution à la préparation conceptuelle de l'outil d'enquête sur les engagements volontaires et leur engagement à répondre à l'enquête. La tâche difficile de concevoir l'outil d'enquête, d'analyser les données et de compiler le rapport complet a été exécutée avec professionnalisme par Cornelius Kazoora, consultant au Sustainable Development Centre (Centre de développement durable). L'ACBA apprécie également la contribution inestimable fournie par David Williams, directeur principal de la géographie de la conservation à l'AWF qui a numérisé l'outil d'enquête et produit une carte indiquant l'emplacement des membres qui ont pris des engagements volontaires. Brett Stevenson, responsable du programme Impact Investing chez Impact Investing, a joué un rôle primordial dans l'élaboration de l'outil au cours des étapes de conception. Enfin, cet exercice a été rendu possible grâce au soutien financier, technique et de secrétariat fourni par l'African Wildlife Foundation.

RÉSUMÉ

Le rapport sur les engagements volontaires (EV) identifie comment l'Alliance des OSC africaines pour la biodiversité (ACBA) peut contribuer à la réussite de la mise en oeuvre du cadre mondial de la biodiversité (CMB) après 2020. L'Alliance regroupe 80 organisations membres engagées dans le rôle critique que joue la biodiversité dans les économies africaines, le bien-être et l'identité culturelle et spirituelle. Elle offre une plateforme qui permet aux membres de s'exprimer d'une seule voix sur les questions relatives à l'utilisation durable de la nature qui contribue à la conservation et aux avantages équitables de la nature. Elle facilite également le partage des leçons, crée des opportunités de collaboration ainsi que la capacité d'influencer les processus politiques et les acteurs clés régionaux, continentaux et mondiaux.

Les objectifs des engagements volontaires sont:

- a. Démontrer l'étendue et la diversité des programmes des membres de l'ACBA ainsi que leur contribution à la conservation de la nature et aux moyens de subsistance
- b. Inviter les membres de l'ACBA à indiquer l'étendue du travail qu'ils prévoient d'entreprendre au cours des 10 prochaines années en tant qu'engagement envers l'utilisation durable
- c. Établir une carte des priorités de l'Afrique pour les objectifs de l'après-2020
- d. Communiquer comment les engagements du programme de l'ACBA peuvent contribuer à atteindre les objectifs du CMB après 2020

Les engagements volontaires ont été pris dans le contexte éclairé par le processus du cadre mondial pour la biodiversité après-2020 qui doit être négocié et approuvé à la CdP 15 de la CDB à Kunming en Chine en 2022; l'échec des parties à atteindre les objectifs d'Aichi en matière de biodiversité dans le cadre du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 en 2020 (et donc l'urgence d'actions plus ambitieuses/ transformatrices); la nécessité d'aligner les engagements volontaires sur d'autres programmes de développement tels que les objectifs de développement durable (ODD), et surtout, de reconnaître la diversité des acteurs non-étatiques, y compris les organisations de la société civile (OSC) en Afrique.

Il a été constaté que les organisations membres de l'ACBA varient en termes d'âge, d'orientation de leurs programmes, des capacités humaines et financières ainsi que d'échelle spatiale à laquelle elles opèrent. Les principaux bailleurs de fonds de leurs programmes sont des fondations et des organisations non gouvernementales internationales, qui octroient principalement des subventions. Quelques-unes ont fait une percée en exploitant des financements provenant d'instruments basés sur le marché, comme l'échange de crédits carbone, tandis que d'autres se sont partiellement appuyées sur leurs recettes internes et sur des financements du secteur privé pour mettre en oeuvre leurs programmes et projets. Cependant, la prédominance du financement externe aux membres de l'ACBA présente également un certain risque. L'un de ces risques est un programme axé sur l'offre, plutôt qu'un programme qui répond aux besoins locaux ou nationaux. La capacité des membres à influencer le programme mondial de conservation devient également inapte en raison des ressources limitées dont ils disposent. Il n'est donc pas surprenant que certains aient pris des engagements volontaires pour faire face à la contrainte répétitive du financement durable.

En outre, les programmes et projets actuels des membres sont divers, représentant des activités telles que la reforestation et le boisement d'écosystèmes dégradés, la conservation des écosystèmes et des espèces, la conservation des aires protégées, l'utilisation durable de la biodiversité, la conservation dirigée par les communautés, l'atténuation des conflits entre l'homme et la faune sauvage, la vulgarisation de l'approche One Health ("Une seule santé") dans la conservation, les actions sur le changement climatique et l'évaluation de la biodiversité, la surveillance de la biodiversité et la défense de celle-ci. Il était gratifiant de constater que certains membres harmonisent leurs programmes et projets de biodiversité sur d'autres programmes de développement, notamment les stratégies de lutte contre le changement climatique, le programme de développement durable, les stratégies d'économie verte et circulaire. D'après leurs dates de début et de fin, la plupart des programmes et projets sont mis en oeuvre sur une période d'un an. Il ne fait aucun doute que ces programmes ont permis aux membres de tirer des enseignements qui ont éclairé leurs choix dans les engagements volontaires qu'ils ont pris.

RÉSUMÉ (A CONTINUÉ)

La diversité de ses membres et de sa gamme d'activités permet à l'ACBA de fournir des leçons précieuses et des occasions d'apprendre les uns des autres et de coopérer. De plus, les membres de l'ACBA peuvent servir de points d'entrée à d'autres partenaires au niveau infranational, national, régional et mondial dans la mise en oeuvre du cadre mondial pour biodiversité pour l'après-2020. Ils ont participé activement à l'espace de la biodiversité et à d'autres processus multilatéraux et sont membres d'autres réseaux et plateformes de conservation. Ils continueront à s'engager dans ces organes décisionnels de haut niveau sur la biodiversité et les questions connexes.

Comme d'autres organisations, les membres de l'ACBA font face à des défis. En tête de la liste figure le manque de ressources financières, les obstacles gouvernementaux et, depuis 2020, la pandémie de COVID-19. Cela ne les a toutefois pas découragés de s'engager à réduire la perte de biodiversité par le biais des engagements volontaires. En fait, nombre d'entre elles souhaitent s'engager dans de nouveaux domaines de programme, toucher davantage de bénéficiaires, couvrir une plus grande échelle spatiale et aligner leur programmation en matière de biodiversité sur le changement climatique, l'économie verte et l'économie circulaire. Les motivations et les facteurs qui poussent à entreprendre de nouveaux programmes à l'avenir varient selon les organisations. Néanmoins, ils reflètent la nécessité de s'appuyer sur les résultats obtenus à ce jour, de préserver les moyens de subsistance des populations grâce à l'utilisation de la biodiversité, d'élargir les initiatives de conservation et de contribuer à un environnement favorable à la conservation de la biodiversité, notamment en ce qui concerne le financement durable et le suivi efficace.

Les engagements volontaires qui ont été pris sont répartis entre tous les objectifs de la CDB et portent à la fois sur les facteurs directs et indirects de la perte de biodiversité. Les engagements des membres sont principalement alignés sur trois objectifs de développement durable, à savoir : l'objectif 15- La vie terrestre, l'objectif 13- Mesures de lutte contre les changements climatiques et l'objectif 1- Pas de pauvreté. Le principal message qui ressort de la mise en oeuvre du CMB après 2020 est que les questions de pauvreté et de moyens de subsistance devront être au coeur des programmes de biodiversité. Deuxièmement, la lutte contre les changements climatiques devra faire partie intégrante des programmes de conservation de la biodiversité et les synergies entre les actions sur le climat et la biodiversité doivent être optimisées. Le rapport comprend également un cadre de suivi et de rapport permettant d'assurer le suivi des actions que les membres se sont engagés à mettre en oeuvre d'ici 2030, avec des indicateurs alignés sur les objectifs du projet de cadre mondial pour la biodiversité dans la période post-2020. Cela permettra aux membres de suivre et de rendre compte périodiquement de leurs progrès dans la réalisation de leurs engagements volontaires.

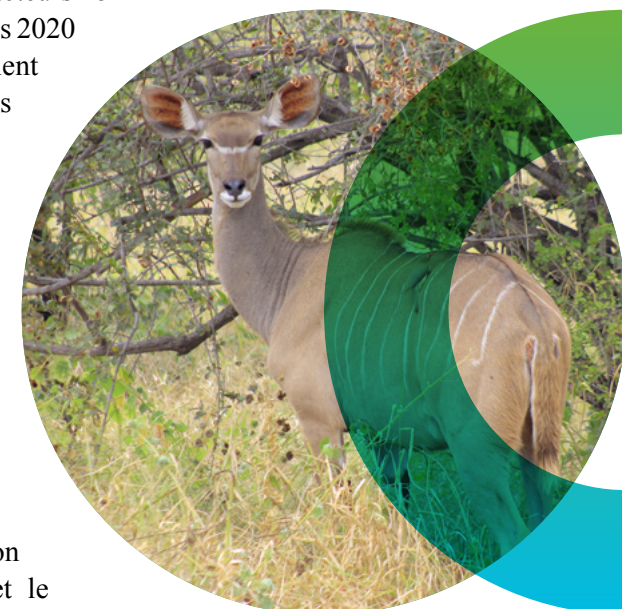
Alors que les membres de l'ACBA ont hâte de mettre en oeuvre leurs engagements volontaires, ils sont conscients qu'ils auront besoin d'un environnement favorable pour jouer leur rôle. Parmi ces conditions, les plus importants sont : l'amélioration du financement, l'implication de la communauté, la participation de toutes les parties prenantes, le renforcement des institutions dans la conservation de la biodiversité et l'amélioration de la gouvernance de celle-ci. Les autres conditions sont le soutien politique, le soutien et l'adhésion du secteur privé, la coopération des parties prenantes et l'accès à des ressources humaines qualifiées.

Enfin, les membres de l'ACBA ont l'espoir de profiter des nouvelles opportunités dans la mise en oeuvre de leurs engagements volontaires. Il s'agit notamment de l'intérêt croissant et de la prise de conscience de l'importance de la conservation de la biodiversité par de nombreuses parties prenantes; du rôle important que la jeunesse peut jouer dans les actions en faveur de la biodiversité et du climat; du renforcement des gouvernements locaux et régionaux; des multiples mécanismes de financement du changement climatique et de la croissance des innovations technologiques. Mais tout cela doit être étayé par une bonne gouvernance, des incitations adéquates et la volonté de changer ainsi que de bouleverser les pratiques habituelles, entre autres.

1 CONTEXTE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

1.1 CONTEXTE

1. Le rapport sur les engagements volontaires indique comment l'Alliance des organisations de la société civile africaines pour la biodiversité (ACBA) peut contribuer à la réussite de la mise en oeuvre du Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) après 2020 de la CDB. L'Alliance est un regroupement de 80 organisations membres (OSC) engagées dans le rôle crucial que joue la biodiversité dans les économies et le bien-être des Africains, ainsi que sur leur identité culturelle et spirituelle. Elle offre une plateforme qui permet aux membres de parler d'une seule voix des questions relatives à l'utilisation durable de la nature qui contribue à la conservation et aux bénéfices équitables de celle-ci. Elle facilite également le partage de leçons et crée des opportunités de collaboration ainsi que la capacité d'influencer les processus politiques et les acteurs clés régionaux, continentaux et mondiaux.
2. En outre, l'ACBA croit en l'approche de l'ensemble de la société dans une mise en oeuvre réussie du Cadre mondiale pour la biodiversité (CMB) après 2020 qui sera approuvé par les parties en 2022 lors de la quinzième Conférence des Parties (CdP) à Kunming, en Chine. Les négociations à la CdP 15 seront menées par les États parties, mais les parties prenantes intéressées telles que les entreprises/le secteur privé, les instituts de recherche et les universités, les organisations de la société civile, les communautés autochtones, les partenaires de développement ainsi que les individus participeront pour plaider et essayer d'influencer les résultats des négociations qui peuvent, en fin de compte, infléchir la courbe de la perte de biodiversité. Dans un tel contexte, l'ACBA accepte que les différentes parties prenantes auraient des avantages comparatifs variables à contribuer aux résultats des négociations.
3. Dans ce contexte, les membres de l'ACBA, comme d'autres acteurs non étatiques, peuvent contribuer à la mise en oeuvre du CMB après 2020 à travers un certain nombre d'actions qui complètent et appuient les gouvernements qui ont la responsabilité d'atteindre les objectifs et les cibles du CMB¹. Ces actions ont été présentées comme des engagements volontaires (EV). L'alignement des actions non étatiques en faveur de la biodiversité sur le cadre mondial pour la biodiversité (CMB) après 2020 pourrait libérer le potentiel des acteurs non étatiques pour soutenir les objectifs de la CDB en créant un élan politique autour de politiques et d'initiatives ambitieuses visant à stopper et à inverser la perte de la biodiversité (Widerberg, O., M. Kok, K. Negacz, M. Petersson, P. Pattberg (2021). C'est l'objet du présent rapport. Les EV serviront à contribuer à au moins un des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique, à savoir la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.
4. Alors que l'ACBA commençait à mobiliser ses membres à un engagement actif dans le processus de la CDB après 2020, l'Alliance des organisations de la société civile chinoises pour la conservation de la biodiversité (CSABC) a exprimé un vif intérêt à collaborer avec l'ACBA à l'élaboration d'une méthodologie visant à mobiliser des EV des acteurs non étatiques (ANE) et les annoncer à la CdP 15. En tant que jeune organisation, l'ACBA a choisi de limiter son engagement à ses membres seulement, tandis que la CSABC a ouvert son engagement à tous les acteurs non étatiques.



¹ <https://www.cbd.int/doc/notifications/2019/ntf-2019-049-post2020-en.pdf>

1.2 OBJECTIFS DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

5. Les objectifs des EV sont de:
- a) Démontrer l'étendue et la diversité des programmes des membres de l'ACBA ainsi que leur contribution à la conservation de la nature et aux moyens de subsistance
 - b) Inviter les membres de l'ACBA à indiquer l'étendue du travail qu'ils prévoient d'entreprendre au cours des 10 prochaines années en tant qu'engagement envers l'utilisation durable de la biodiversité
 - c) Etablir une carte des priorités de l'Afrique dans les objectifs de l'après-2020
 - d) Communiquer sur la manière dont les engagements du programme de l'ACBA peuvent contribuer aux objectifs du CMB après-2020

1.3 MÉTHODOLOGIE

6. L'ACBA a élaboré un cadre conceptuel visant à guider le processus des EV parmi ses membres. Le cadre conceptuel s'inspire de l'objectif principal de l'ACBA, à savoir l'utilisation durable de la nature par les populations, et s'aligne sur l'objectif b du CMB pour l'après-2020. L'ACBA a également reconnu qu'en outre, ses membres peuvent contribuer aux actions des pays en soutenant les facteurs favorables (objectif d) et par des actions sur la conservation des écosystèmes et des espèces (objectif a) ainsi que des actions sur les avantages de l'utilisation des ressources génériques (objectif c)
7. Le cadre de l'ACBA donne une priorité à six domaines d'action qu'il considère comme des voies stratégiques à une mise en oeuvre réussie du CMB pour l'après-2020 et, dans chacun des domaines d'action, des informations supplémentaires ont été recueillies et classées par catégories auprès des membres, comme le montre la figure 1.1. Sur la base de ce cadre, un outil d'enquête a été développé de manière itérative et consultative afin de recueillir et de classer les informations et les données des membres. L'outil a également sollicité des informations sur les profils des organisations membres couvrant les aspects (voir encadré 1.1). Il convient donc de noter que l'outil a été conçu pour rendre compte non seulement de la manière dont les membres harmonisent leurs EV sur les domaines d'action de l'ACBA, mais aussi sur d'autres résultats de la CDB et d'autres cadres de développement, notamment: (i) les facteurs de changement de la biodiversité de l'IPBES, tant directs qu'indirects; (ii) les objectifs de développement durable (ODD) et (iii) le projet d'indicateurs du CMB pour l'après-2020. Il a également rassemblé le contexte général des profils des membres de l'ACBA, leurs capacités, leurs partenaires et collaborateurs ainsi que leurs programmes et projets en cours et prévus.

Figure 1.1 Cadre de l'ACBA pour la déclaration des engagements volontaires des membres

Domaines d'action	Programmes/ projets dans chaque domaine d'action	Activités de chaque programme	Alignement sur les pressions de l'IPBES	Alignement sur les ODD	Engagements volontaires	Indicateurs des mesures de progrès jusqu'à 2030	Alignement des indicateurs sur les objectifs du CMB
1. Conservation des écosystèmes et des espèces							
2. Contribution de la nature à l'homme et utilisation durable							
3. Partage équitable des avantages issus de l'utilisation de la nature							
4. Mobilisation des ressources financières nationales et internationales							
5. Transfert de technologie et renforcement des capacités							
6. Suivi et rapport							

Encadré 1.1: Informations sur les membres de l'ACBA

- 1. Nom de l'organisation
- 2. Focalisation géographique
- 3. Pays d'enregistrement
- 4. Type d'organisation
- 5. Année d'enregistrement
- 6. Effectifs
- 7. Source de financement
- 8. Principaux domaines du programme
- 9. Partenaires financiers
- 10. Partenaires de mise en oeuvre
- 11. Engagement dans le processus de la CDB
- 12. Engagement avec d'autres processus multilatéraux



1.3 MÉTHODOLOGIE (A CONTINUÉ)

8. Le cadre conceptuel de l’ACBA et l’outil d’enquête tiennent compte du processus mondial de la CDB après-2020 sous la direction du Secrétariat de la CDB, y compris sa théorie du changement et sa vision (voir annexe 1). En effet, les EV des membres de l’ACBA sont censés contribuer à la réussite de la mise en oeuvre du CMB après-2020.
9. Ensuite, les membres de l’ACBA étaient conscients que la communauté mondiale n’avait pas atteint les objectifs d’Aichi en matière de biodiversité dans le cadre du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020². Dans l’ensemble, il a été constaté qu’en Afrique aussi la biodiversité était en déclin, avec des pertes continues d’espèces et d’habitats (PNUE-WCMC, 2016). Pourtant, l’Afrique, avec un quart de la biodiversité mondiale peut transformer le développement socio-économique de ses habitants si la biodiversité est utilisée de manière durable (ibid.). Dans cet esprit, l’outil sur les EV visait à capturer et à rendre compte de la mesure dans laquelle les EV des membres sont ambitieux pour réaliser des gains nets dans la conservation de la biodiversité.
10. Enfin, les EV des membres reçoivent un contexte historique qui analyse brièvement: (i) leurs capacités, partenariats et réseaux, (ii) leurs partenaires de mise en oeuvre, (iii) leurs programmes et projets en cours ainsi que, (iv) les programmes et projets prévus. Cela aidera l’ACBA à élaborer des stratégies qui visent sa croissance en tant qu’une alliance et pour que les membres individuels collaborent entre eux.

1.4 STRUCTURE DU RAPPORT

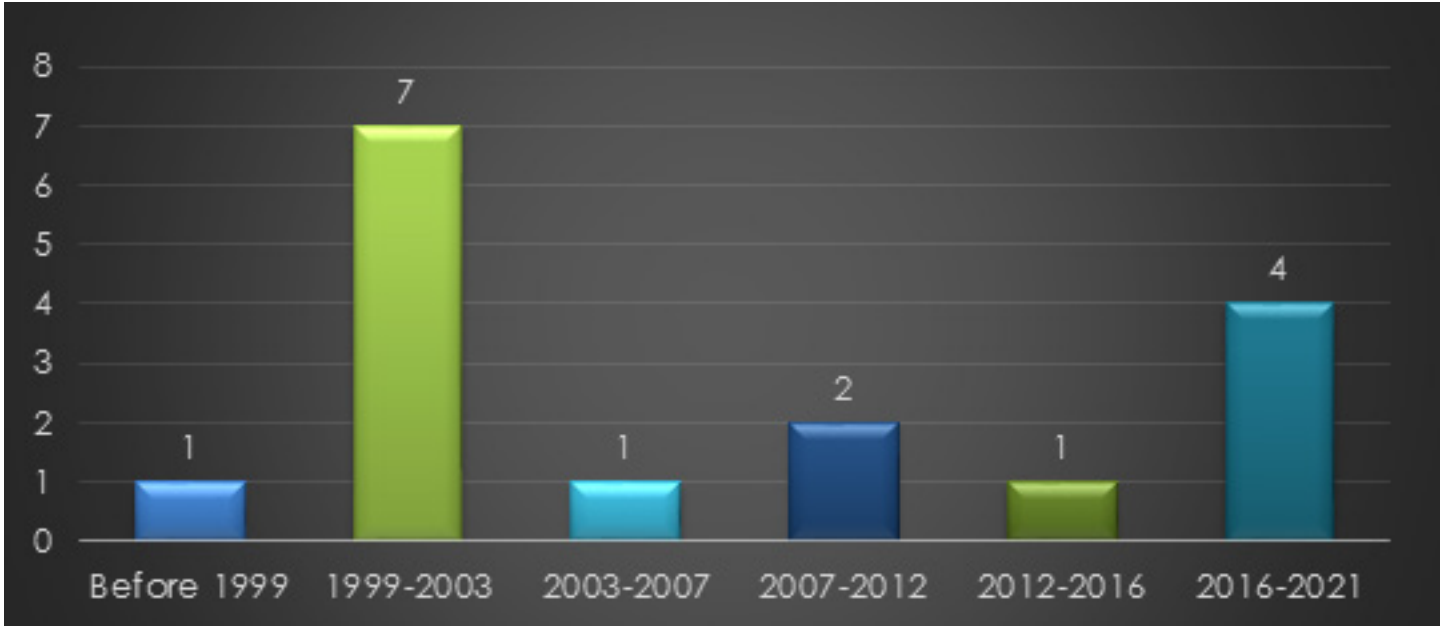
11. Le rapport a été rédigé avec les chapitres suivants:
- ▶ Chapitre 1: Contexte, objectifs et méthodologie
 - ▶ Chapitre 2: Profil des membres de l’ACBA
 - ▶ Chapitre 3: Constats sur les programmes et projets actuels des membres de l’ACBA
 - ▶ Chapitre 4: Programmes et projets prévus par les membres de l’ACBA
 - ▶ Chapitre 5: Engagements volontaires dans la mise en oeuvre du CMB après-2020
 - ▶ Chapitre 6: Cadre de suivi et de présentation de rapport sur les engagements volontaires des membres

2 PROFIL DES MEMBRES DE L’ACBA

2.1 LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES MEMBRES DE L’ACBA

12. Un total de 21 membres de l’ACBA représentant 25% de ses 80 membres ont participé à l’enquête sur les engagements volontaires (EV). Leurs noms, les pays qu’ils représentent et les contacts de leurs dirigeants sont indiqués à l’annexe 2. Ils représentent 12 pays africains, à savoir le Burundi, le Cameroun, la République démocratique du Congo, l’Egypte, le Ghana, le Kenya, la Namibie, la Sierra Leone, la Somalie, l’Afrique du Sud, l’Ouganda et le Zimbabwe. La figure 2.1 montre l’âge et l’expérience des organisations membres en fonction de la date d’enregistrement légal dans leurs pays spécifiques d’opération. L’âge des organisations membres varie, mais bon nombre d’entre elles ont plus de quinze ans.

▼ *Figure 2.1: Membres de l’ACBA selon leur année d’inscription (N=16)*



2.2 CATÉGORIES DE MEMBRES DE L’ACBA ET LEUR ÉCHELLE D’OPÉRATIONS

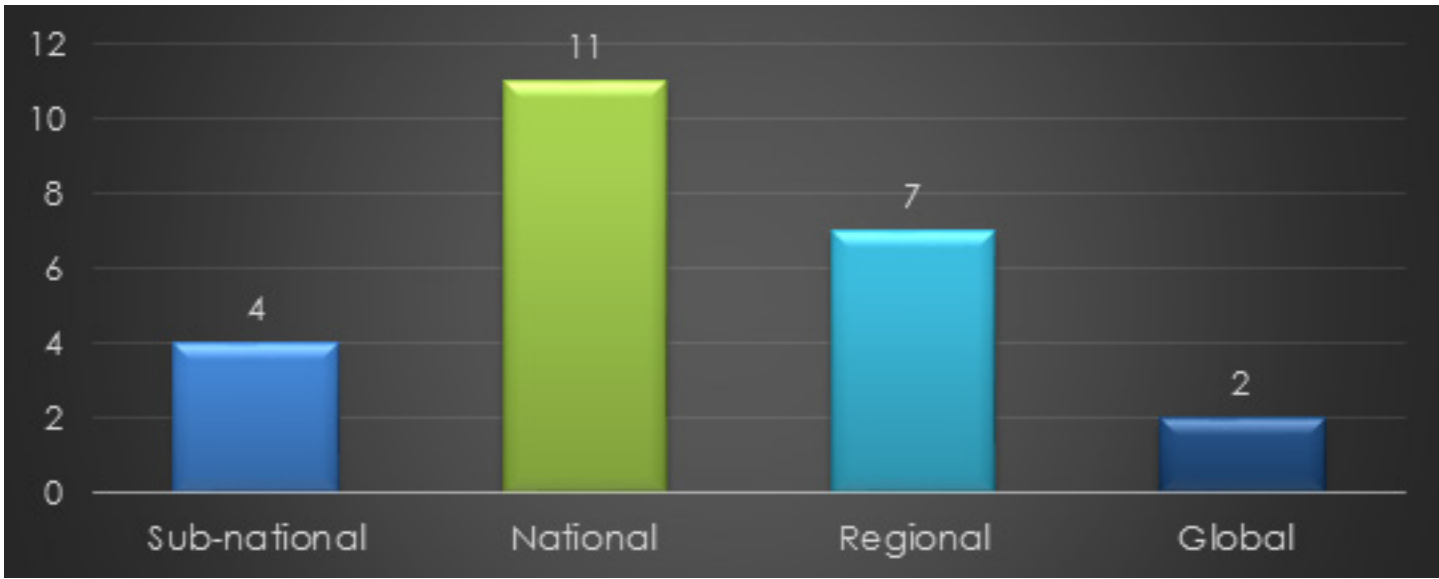
13. Les membres de l’ACBA sont engagés dans une ou plusieurs activités qui incluent la recherche, la formation et le développement, comme le montre la figure 2.2. En termes de focalisation géographique, il est évident dans la figure 2.2 que la majorité des membres de l’ACBA opèrent au niveau national, et sont en mesure de soutenir les gouvernements et d’autres acteurs de la conservation de la biodiversité. Il est très important de noter qu’un bon nombre opèrent au niveau régional, c’est-à-dire dans plus d’un pays. En particulier, Environmental Foundation for Africa et AJVC-REJEFAC opèrent tant au niveau national que régional, alors que Resource Africa de l’Afrique du Sud opère au niveau régional et mondial. Le principal message que l’on peut tirer de la figure 2.3 est qu’à l’aube de la mise en oeuvre de la CDB après 2020, les membres de l’ACBA sont bien placés pour s’engager dans l’espace de la biodiversité à différentes échelles et pour faire entendre la voix des communautés et des circonscriptions africaines qu’ils représentent, car les membres opèrent du niveau infranational au niveau mondial.

2.2 CATÉGORIES DE MEMBRES DE L'ACBA ET LEUR ÉCHELLE D'OPÉRATIONS (A CONTINUÉ)

▼ Figure 2.2: Les catégories de membres de l'ACBA par activité principale (N=20)



▼ Figure 2.3: Échelle à laquelle les membres de l'ACBA opèrent (N=19)



2.3 CAPACITÉS DES MEMBRES DE L'ACBA À METTRE EN OEUVRE LEURS PROGRAMMES

14. Les membres de l'ACBA auraient du mal à conceptualiser, concevoir et mettre en oeuvre leurs divers programmes de biodiversité sans les capacités requises, notamment en matière de personnel et de financement. La figure 2.4 montre les niveaux dotation en personnel technique et de soutien des organisations membres. Dans l'ensemble, les organisations sont de petite taille. Il convient de noter que la capacité du personnel en termes de qualification ne faisait pas partie de cette enquête.

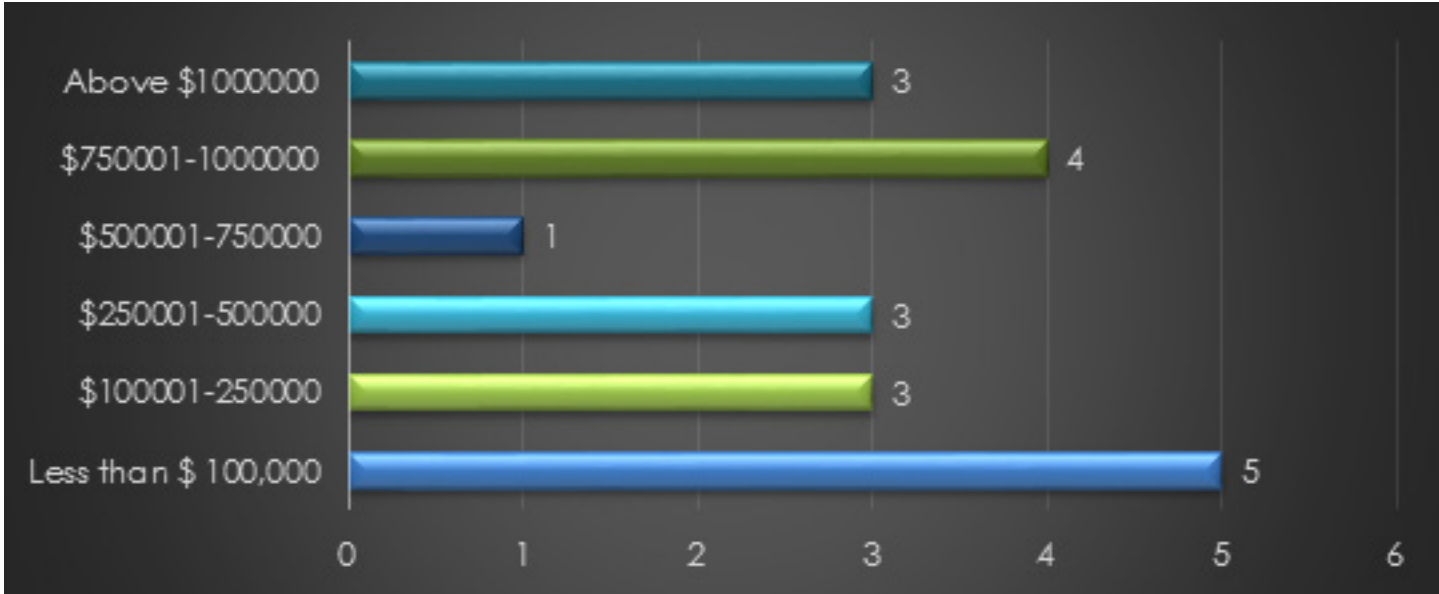
▼ Figure 2.4: Niveaux dotation en personnel technique et de soutien par membre (N=21)



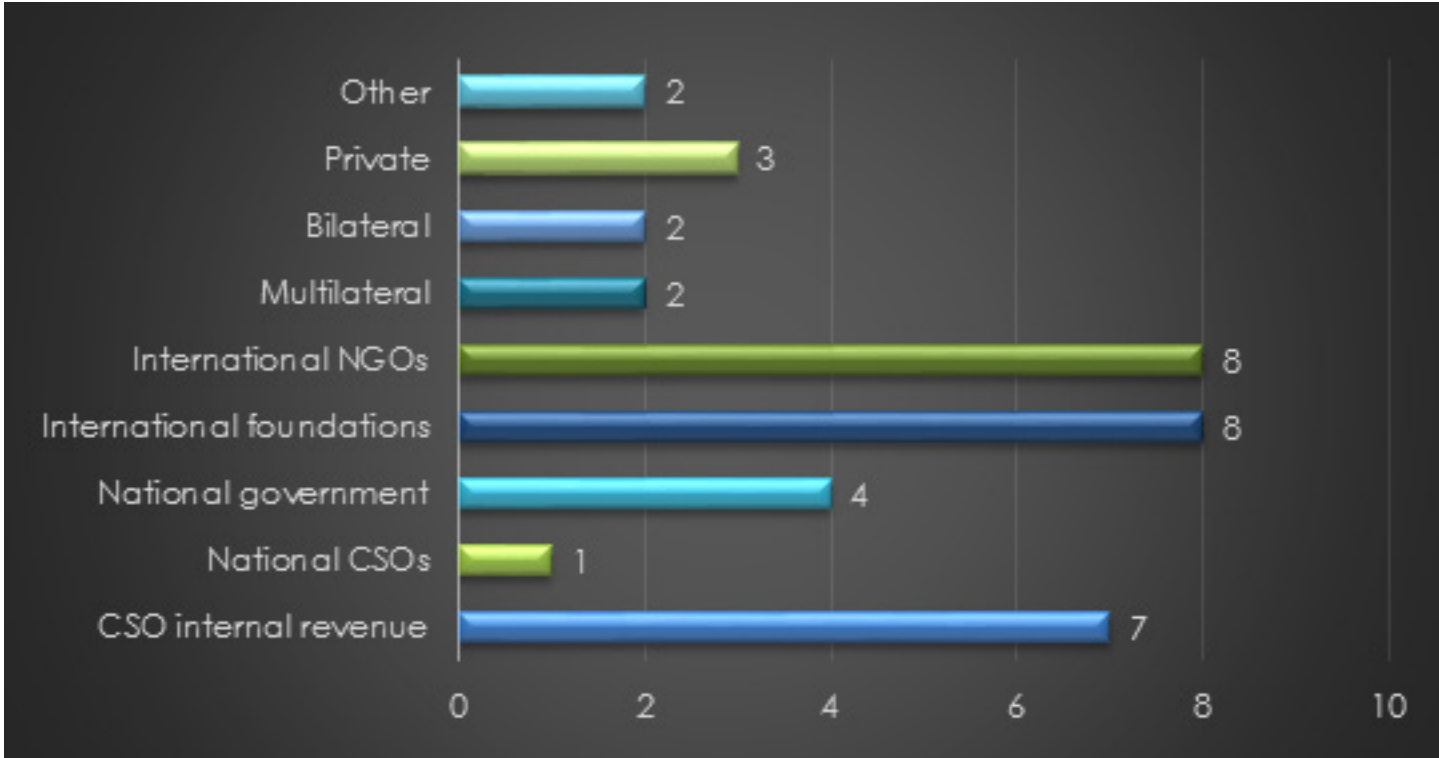
15. Les organisations membres de l'ACBA varient selon les ressources annuelles auxquelles elles ont accès pour mettre en oeuvre leurs programmes. Les budgets/financements annuels moyens auxquels les membres ont accès sont indiqués dans la figure 2.5. Tous ont en commun d'accéder à des financements provenant de sources multiples (Figure 2.6). Les principales sources de financement sont les fondations et les ONG internationales. Certains membres dépendent en partie de leurs revenus internes et d'autres ont reçu des fonds du secteur privé. Pour pratiquement tous les membres, leurs principaux instruments de financement sont des subventions. Seul Environmental Conservation Trust de l'Ouganda a fait état d'une expérience de financement à partir d'instruments fondés sur le marché, en particulier l'échange de crédits carbone.

2.3 CAPACITÉS DES MEMBRES DE L'ACBA À METTRE EN OEUVRE LEURS PROGRAMMES (A CONTINUÉ)

▼ Figure 2.5: Budget annuel des membres de l'ACBA (N=19)



▼ Figure 2.6: Principales sources de financement (N=20)



16. En ce qui concerne les principaux bailleurs de fonds, il a été constaté que les membres de l'ACBA dépendent principalement des bailleurs de fonds externes. Ceux-ci comprennent des agences des Nations Unies (multilatérales) et leurs instruments de financement, à savoir, le PNUD, la Banque mondiale, le FEM, la FAO, le FIDA et le programme des petites subventions du FEM mis en oeuvre par le PNUD. Les autres bailleurs de fonds sont l'Union européenne, USAID, Norad, Sida, WWF, UICN, GIZ, Rainforest Fund, Global Green Grants, BirdLife, AWF, IKI (Allemagne), le Haut-Commissariat du Canada et Lion Recovery Fund, entre autres.

17. Il est particulièrement intéressant de noter qu'un bon nombre de membres de l'ACBA ont généré des revenus propres ou reçoivent des subventions des gouvernements nationaux et du secteur privé. Ces cas sont présentés dans le tableau 2.1. La principale leçon est que les membres ont accès à des financements provenant de plus d'une source, ce qui réduit le risque de dépendance excessive à l'égard d'une seule source de financement. La diversité des sources de financement offre aux membres l'opportunité d'apprendre les uns des autres sur la manière d'élargir leurs sources de financement.
18. Cependant, la dépendance des membres de l'ACBA à l'égard des financements externes présente également certains risques. Les membres peuvent facilement répondre au programme des bailleurs de fonds plutôt que de chercher à répondre aux priorités locales et nationales. Le manque de financement durable et de financement axé sur l'offre signifie que les fonds n'arrivent pas toujours là où les décisions de financement sont prises, ce qui peut nuire à l'agence des communautés locales et la capacité des membres de l'ACBA à influencer le programme mondial de conservation.

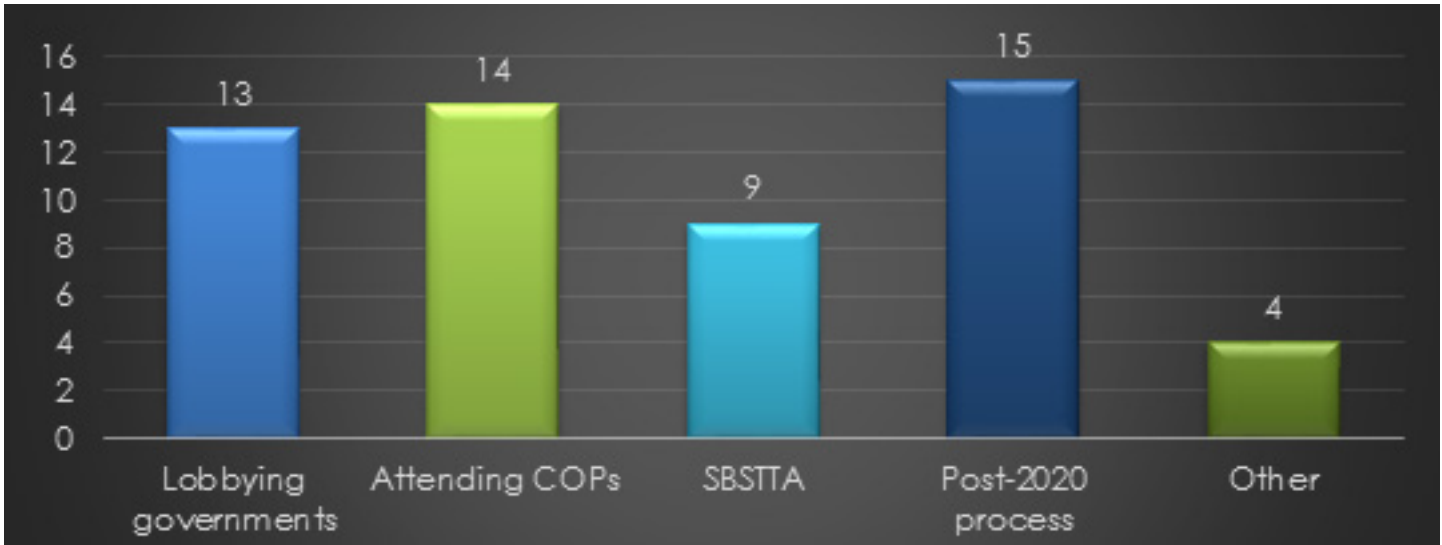
▼ Tableau 2.1: Membres de l'ACBA ayant accès à des financements provenant des recettes internes, des gouvernements nationaux et du secteur privé

Nom de l'organisation	Financement de:		
	Recettes internes	Gouvernement national	Secteur privé
1. Centre d'innovations scientifiques et technologiques			
2. Conservation Alliance International			
3. Environmental Conservation Trust de l'Ouganda			
4. Environmental Foundation for Africa			
5. Namibia Association of CBNRM Support Organization (Association namibienne des organisations d'appui à la GCRN)			
6. Conservation de la nature en Egypte			
7. Resource Africa Afrique du Sud			
8. Association somalienne Greenpeace			
9. Réserve de biosphère de Vhembe			
10. World Initiative for Nature (Initiative mondiale pour la nature)			

2.4 ADHÉSION À D'AUTRES PLATEFORMES ET OPPORTUNITÉS DE PARTENARIATS

19. L'enquête a établi que les membres de l'ACBA forment des partenariats avec d'autres OSC et ONG internationales au niveau national, régional et mondial lors de la mise en oeuvre de leurs programmes. Ces partenariats sont orientés vers un ou plusieurs pays. Parmi les ONG internationales partenaires des membres de l'ACBA figurent l'UICN, WWF, AWF et Food Rights Alliance.
20. Lorsqu'on leur a demandé d'indiquer l'espace de biodiversité dans lequel ils ont été spécifiquement actifs, les membres de l'ACBA se sont avérés être actifs dans plus de deux espaces en moyenne (Figure 2.7). Il convient de noter que les activités spécifiques directement liées au processus après-2020 se limitent à la participation à des ateliers, des réunions et des webinaires ainsi qu'à la formulation de commentaires sur certains documents de la CDB. Par ailleurs, les membres sont actifs dans d'autres processus multilatéraux tels que le changement climatique, la CITES, la CNULCD et d'autres plateformes comme l'Assemblée générale des Nations-Unies, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) de la FAO, le Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo, etc. (Figure 2,8). Cela mis à part, neuf membres de l'ACBA sont membres de l'UICN et 16 appartiennent à d'autres réseaux/groupements et associations, tels que le Groupe de collaboration pour la biodiversité en Afrique (ABCG), l'UNESCO, Birdlife International, l'Institut international de gestion de l'eau (IWMI), etc. Il est donc évident que les OSC africaines sont actives et représentées dans les plateformes de prise de décision politique de haut niveau.

▼ Figure 2.7: Espace de biodiversité auquel les membres de l'ACBA ont participé (N=20)



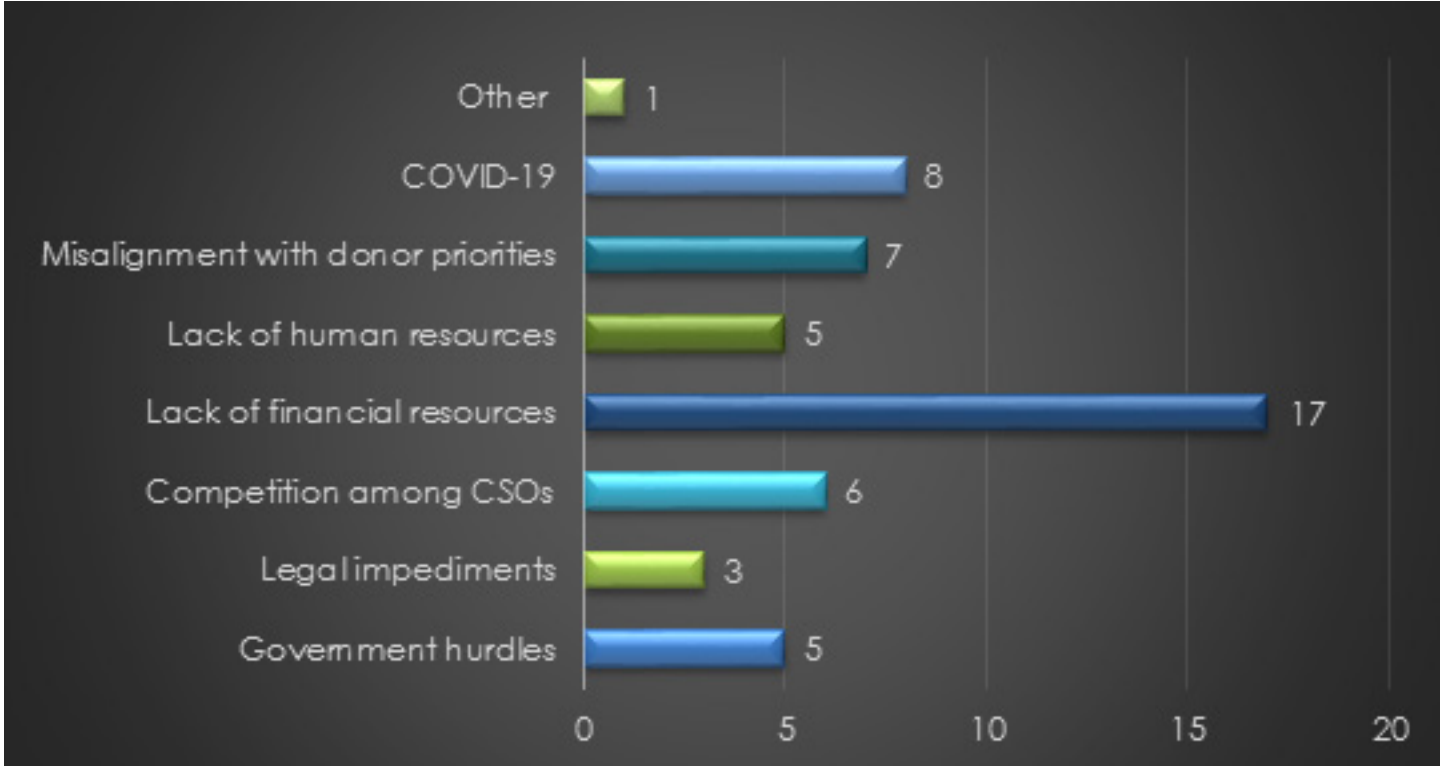
▼ Figure 2.8: Autres processus multilatéraux auxquels les membres de l'ACBA participent (N=20)



2.5 CONTRAINTES AUXQUELLES LES MEMBRES DE L'ACBA SONT CONFRONTÉS

21. Bien que les membres de l'ACBA soient actifs dans la conservation de la biodiversité, ils sont confrontés à un certain nombre de contraintes. En tête de liste figurent le manque de ressources financières, l'impact de la pandémie de COVID-19 et le décalage par rapport aux priorités des donateurs (figure 2.9).

▼ Figure 2.9: Contraintes auxquelles les membres de l'ACBA sont confrontés (N=19)



3 PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

3.1 PRINCIPAUX DOMAINES DE PROGRAMME DES MEMBRES

22. Les trois principaux programmes dans lesquels chaque membre de l'ACBA a été actif dans un passé récent sont présentés dans le tableau 3.1. Les leçons et les messages à partager à partir de ces programmes incluent:
- a) Diversité dans les domaines de programme mais contribution à la conservation de la biodiversité
 - b) Accent sur l'utilisation durable, le partage des bénéfices et la conservation
 - c) Travailler à la fois sur terre et sur mer
 - d) Souligner l'importance de la conservation à la fois in situ et sur les terres/corridors privés fragiles
 - e) Contribution à la lutte contre les facteurs de perte de biodiversité (par exemple, les conflits entre l'homme et la faune, les changements climatiques, l'utilisation des terres, etc.)
 - f) Mettre en évidence la dépendance/les liens entre les programmes de biodiversité et d'autres questions de conservation et de développement (par exemple, la biodiversité et le changement climatique, la biodiversité, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, la bioéconomie circulaire, etc.)
 - g) Se concentrer sur la nécessité d'investir dans les facteurs favorables à la conservation de la biodiversité (par exemple, la politique publique, l'influence et la défense des politiques, la sensibilisation du public et la communication, la gouvernance et les droits de l'homme, faire participer les dirigeants africains, le développement institutionnel, le financement de la conservation, etc.)
 - h) Investir dans des outils et des solutions visant la conservation de la biodiversité (par exemple, des incitations pour les communautés dans la conservation des espèces, l'intégration de la biodiversité dans les chaînes de valeur des produits de base, des litiges contre les auteurs d'abus des droits communautaires liés à la conservation, le renforcement de la collecte et de l'analyse des données, l'octroi aux communautés de droits d'accès et d'utilisation des ressources naturelles, etc.)
 - i) Souligner la nécessité d'investir dans la recherche et dans les partenariats (par exemple, par le biais d'un accord de gestion collaborative)
 - j) Souligner la nécessité d'aligner le programme de biodiversité sur d'autres programmes de développement (par exemple, les ODD, l'économie verte, etc.)
23. Sur la base des leçons ci-dessus, les membres de l'ACBA sont déjà bien placés pour apprendre les uns des autres et coopérer en matière de conservation de la biodiversité, ainsi que servir de points d'entrée à d'autres partenaires au niveau national, régional et mondial intéressés par la réussite de la mise en oeuvre de la biodiversité après 2020.



3.1 PRINCIPAUX DOMAINES DE PROGRAMME DES MEMBRES (A CONTINUÉ)

Tableau 3.1: Programmes et projets en cours auprès des membres de l'ACBA

Nom du membre	Domaine de programme 1	Domaine de programme 2	Domaine de programme 3
1. A Rocha Ghana	Gouvernance collaborative des ressources naturelles	Gestion et restauration de l'habitat et du paysage	Conservation et gestion des espèces et des écosystèmes
2. African Conservation Centre	Politique et plaidoyer	Communautés et moyens de subsistance	Education environnementale
3. African Wildlife Foundation	Faire participer les dirigeants africain	Conservation, protection et restauration des écosystèmes africains	Conservation de la faune africaine dans son site naturel
4. AJVC – REJEFAC	Groupe de pression	Investissements axés sur les solutions	Éducation, communication et renforcement des capacités
5. Alliance Nationale d'Appui et de Promotion des Aires du Patrimoine et Autochtone en République démocratique du Congo ANAPAC -RDC	Promotion et protection des aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire	Défense des droits et de la culture des peuples autochtones	Conservation communautaire de la biodiversité
6. Centre for Science and Technology Innovations (CSTI)	Changement climatique	Bioéconomie circulaire	Infrastructure écologique et numérisation
7. Conservation Alliance International	Environnement et gestion des ressources naturelles	Agriculture et développement rural	Politique publique
8. Conservation par la santé publique	Conservation des grands singes		
9. CORDIO Afrique de l'est	Recherche et conservation des récifs coralliens	Pêche artisanale durable sur les récifs coralliens	Données et informations pour soutenir la prise de décision
10. Environmental Conservation Trust de l'Ouganda	Des arbres pour des avantages mondiaux	Gestion des terres privées dans les corridors fragiles	Gestion collaborative des aires protégées

Nom du membre	Domaine de programme 1	Domaine de programme 2	Domaine de programme 3
11. Environmental Foundation for Arica	Conservation de la biodiversité	Education environnementale	Reboisement
12. Jamii Asilia Centre	Changement climatique	Développement des capacités	Gouvernance et droits de l'homme
13. Namibian Association of CBNRM Support Organisations (NACSO)	Gestion des ressources naturelles	Développement institutionnel	Développement des entreprises et des moyens de subsistance
14. Nature Conservation Égypte	Enquêtes et recherches ornithologiques	Actions de conservation sur les espèces et les sites	Sensibilisation du public et communication
15. Programme de développement des peuples Ogiek (OPDP)	Biodiversité et changement climatique	ODD	Droits fonciers
16. Resource Africa Afrique du Sud	Influence sur les politiques et défense des intérêts	Renforcer le partage des avantages	Développement des capacités
17. Association somalienne de Greenpeace	Changement climatique et environnement	Sécurité alimentaire et biodiversité	Gestion des ressources marines
18. Appui aux femmes dans l'agriculture et l'environnement (SWAGEN)	Boisement, agroforesterie	Sécurité alimentaire	Adaptation et atténuation des effets du changement climatique
19. Réserve de biosphère de Vhembe	Conservation de la biodiversité	Promouvoir le développement durable	Recherche
20. Wildlife Conservation Action (Action pour la conservation de la faune)	Coexistence homme-faune	Développement communautaire	Recherche
21. Initiative mondiale pour la nature			

3.2 PRINCIPAUX PROGRAMMES ET PROJETS PHARES EN COURS

24. Bien que les membres de l'ACBA aient été actifs dans plus d'un programme ou projet, comme le montre le tableau 3.1, ils ont des programmes et projets phares dans lesquels ils ont investi des ressources importantes et renforcé leur visibilité dans la conservation de la biodiversité. Ceux-ci sont présentés à l'annexe 3. Les indicateurs respectifs à atteindre dans le cadre de ces programmes et projets phares sont désignés pour chacun d'eux. Il ressort clairement de l'annexe 3 que les programmes et projets sont divers, représentant des activités de reboisement et de boisement d'écosystèmes dégradés, de conservation des écosystèmes et des espèces, de conservation des aires protégées, d'utilisation durable de la biodiversité, d'atténuation des conflits entre l'homme et la faune, d'éradication de la récolte et du commerce illicites, d'actions sur le changement climatique et d'évaluation de la biodiversité, du suivi et de la participation au plaidoyer politique. Selon leurs dates de début et de fin, la plupart des programmes et projets sont mis en oeuvre sur une période d'un an.
25. Parmi les indicateurs à atteindre dans le cadre des programmes et projets figurent la création d'aires protégées, la réduction de conflits entre la faune et la communauté, la réduction de la pression sur les aires protégées, le nombre d'hectares reboisés et boisés, la mobilisation de sources financières et l'amélioration de la collecte de données afin d'éclairer la prise de décision.



3.3 ÉCHELLE SPATIALE DES PROGRAMMES EN COURS ET LEURS BÉNÉFICIAIRES

26. Les membres de l'ACBA mettent en oeuvre leurs programmes et projets actuels à différentes échelles spatiales, la plupart étant au niveau national et infranational, comme le montre la Figure 3.1. Le nombre de bénéficiaires est présenté dans la Figure 3.2. Bien qu'il soit indiqué que les membres de l'ACBA sont enregistrés dans 12 pays, leurs programmes et projets actuels sont mis en oeuvre dans 22 pays. Il s'agit de l'Angola, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Tchad et de la République démocratique du Congo. Les autres sont l'Égypte, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, la Namibie, le Rwanda, les Seychelles, la Sierra Leone, la Somalie, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, l'Ouganda et le Zimbabwe.

Figure 3.1: Échelle spatiale des programmes et projets actuels mis en oeuvre

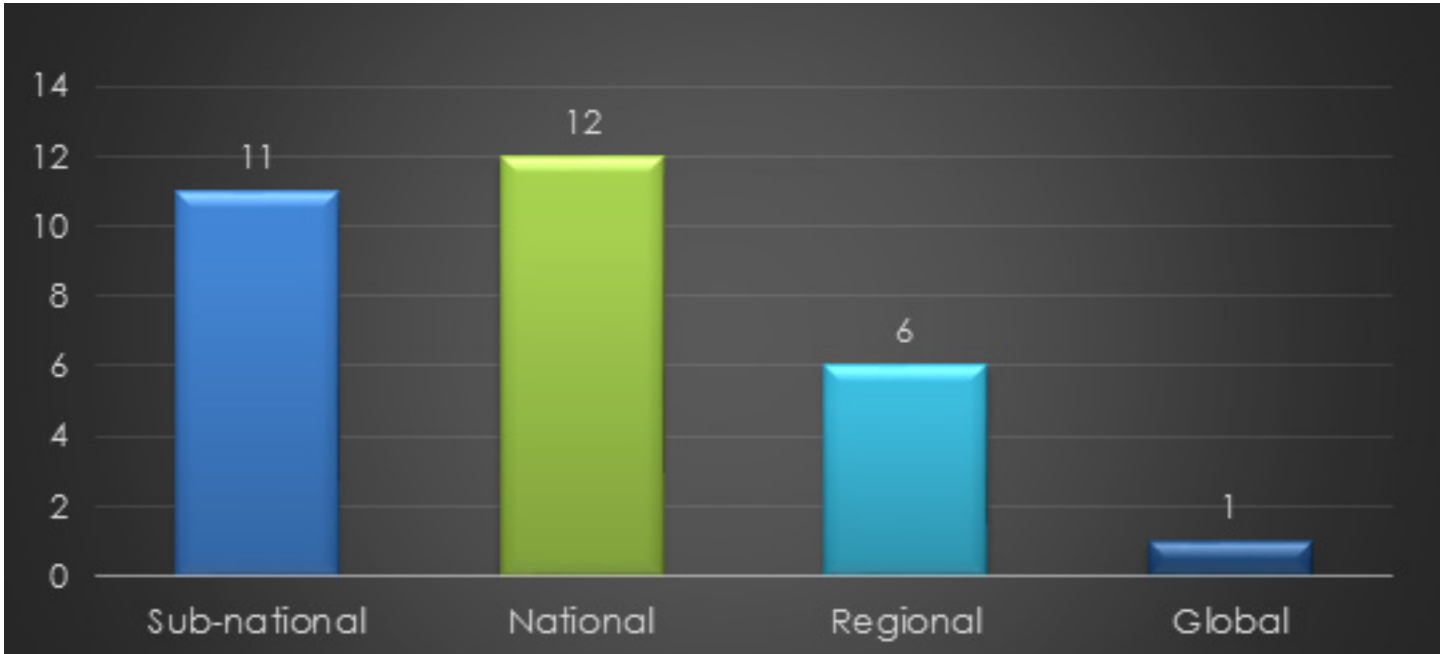
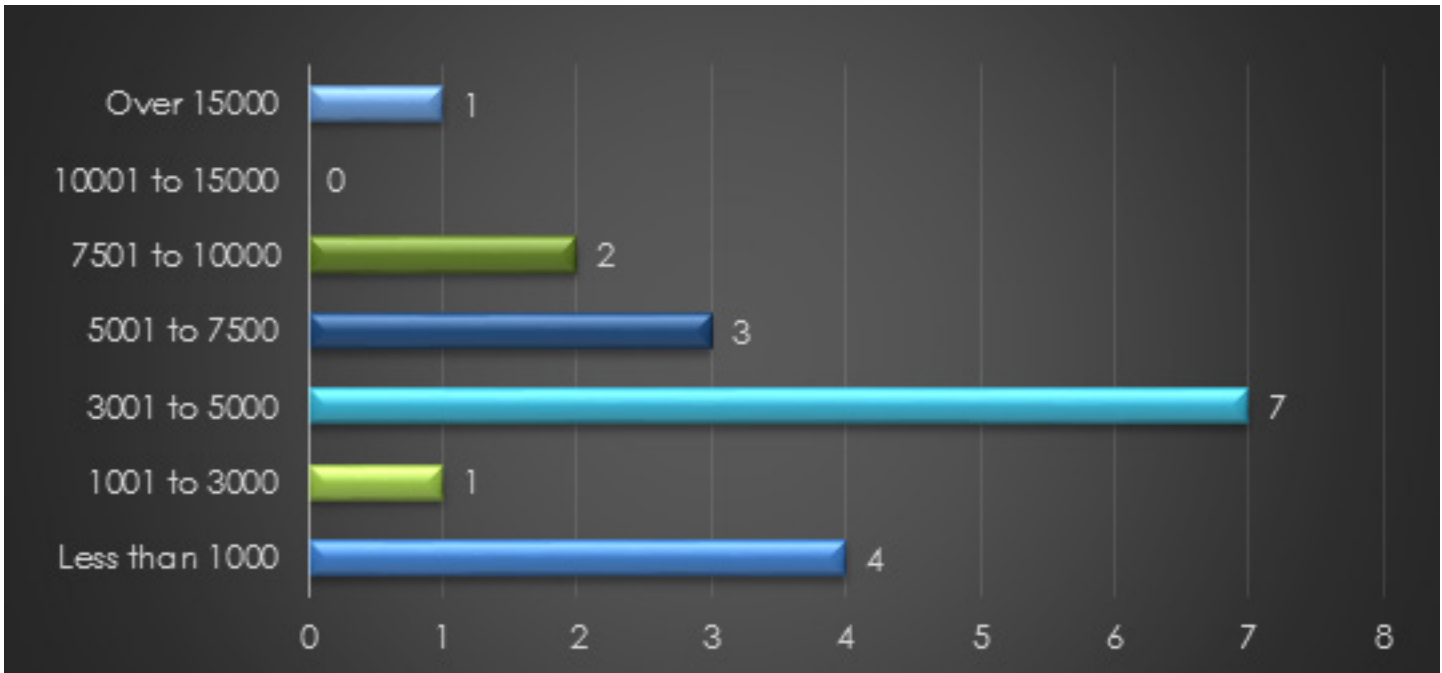


Figure 3.2: Nombre de bénéficiaires touchés par les programmes en cours des membres de l'ACBA (N=18)



3.4 PRINCIPAUX EXÉCUTANTS ET PARTENAIRES DES PROGRAMMES EN COURS DES MEMBRES DE L’ACBA

27. Au cours de la mise en oeuvre de leurs programmes et projets, il s’est avéré que les membres de l’ACBA dépendent de plusieurs partenaires, mais pratiquement pour tous, il s’agissait d’une combinaison d’organisations communautaires et d’OSC/ONG et d’organisations de niveau national. En outre, ils ont une vaste expérience de travail avec d’autres parties prenantes, y compris les gouvernements. Ceux-ci fournissent des environnements propices à la mise en oeuvre des programmes et projets des membres. Les membres font également pression sur les gouvernements pour qu’ils offrent des incitations au secteur privé, qu’ils intègrent la biodiversité et qu’ils encouragent des investissements qui ont un impact positif plutôt que négatif sur la conservation. Les membres de l’ACBA dépendent également des gouvernements pour approuver et/ou surveiller leurs programmes.
28. En ce qui concerne le secteur privé, certains membres ont trouvé qu’il était bon comme source de financement, par exemple dans le cadre de projets de compensation des émissions de carbone. Le secteur forme également une partie du personnel de l’ACBA. Il est important de noter que les membres comptent sur le secteur privé pour accélérer leurs entreprises axées sur la nature, par exemple dans les programmes liés au tourisme.
29. En ce qui concerne les communautés indigènes, les membres les considèrent comme des détenteurs de droits directs et des agents de changement sur les sites des projets. Ces communautés fournissent également de la main-d’oeuvre dans la mise en oeuvre des programmes et des projets des membres. Enfin, les ONG internationales ont soit collaboré avec les membres dans le cadre d’un protocole d’accord, soit les ont sous-traités pour mettre en oeuvre des activités spécifiques.

3.5 ALIGNEMENT DES PROGRAMMES ET PROJETS ACTUELS SUR LES DOMAINES D’ACTION DE L’ACBA

30. Comme mentionné à la section 1.3, l’ACBA a fourni un cadre comprenant six domaines d’action qui, selon elle, constitueraient collectivement des voies de réduction de la perte de biodiversité dans l’ère après-2020. Sur la base de ce cadre, les membres ont indiqué dans quel(s) domaine(s) d’action leurs programmes et projets actuels s’inscrivent. La Figure 3.3 montre que la plupart des programmes et des projets des membres relèvent de la conservation des écosystèmes et des espèces, de la contribution de la nature aux populations et de l’utilisation durable ainsi que des avantages de l’utilisation de la nature équitablement partagés.

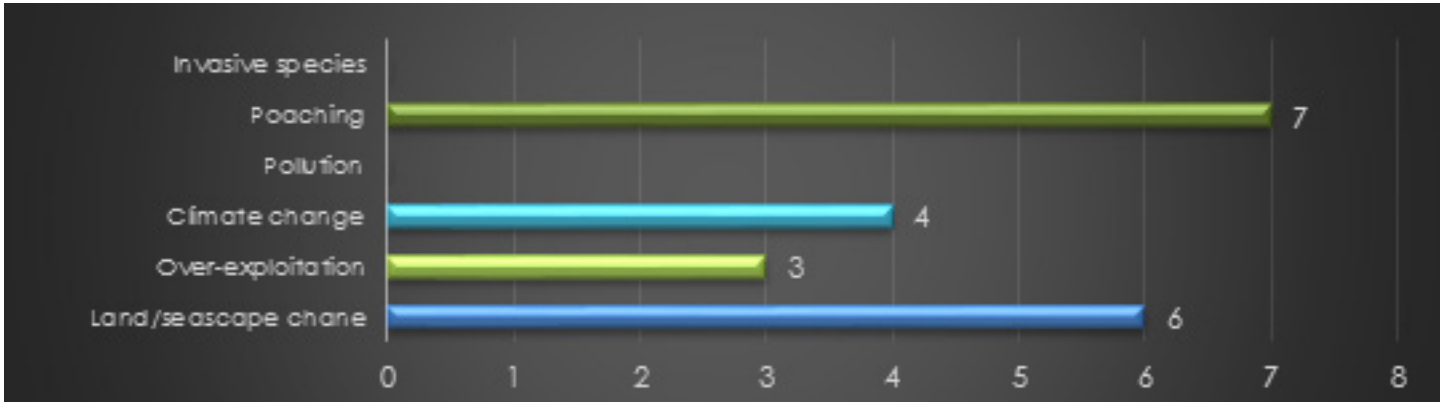
Figure 3.3: Alignement des programmes et projets actuels sur les domaines d’action de l’ACBA



3.6 ALIGNEMENT DES PROGRAMMES ET PROJETS ACTUELS SUR LES FACTEURS DIRECTS DE PERTE DE BIODIVERSITÉ DE L’IPBES

31. Les programmes et les projets actuels sont alignés sur les facteurs directs de perte de biodiversité de l’IPBES, comme le montre la Figure 3.4. Les membres de l’ACBA ont abordé les quatre facteurs de perte de biodiversité indiqués. Selon le “Aperçu à l’intention des responsables politiques du rapport d’évaluation régional de la biodiversité et des services écosystémiques de l’Afrique”, les facteurs directs renforcent les risques liés au climat, à la dégradation des terres, à la perte de l’habitat des espèces migratrices et autres, ainsi qu’à la perte de la fertilité des sols, de productivité et d’opportunités économiques, ce qui menace davantage la sécurité alimentaire, hydrique, énergétique et sanitaire avec de graves répercussions négatives sur les moyens de subsistance (IPBES 2018). Le rapport prévient en outre que tous les scénarios futurs plausibles analysés dans l’évaluation de l’Afrique soulignent que ces facteurs de changement vont s’intensifier.

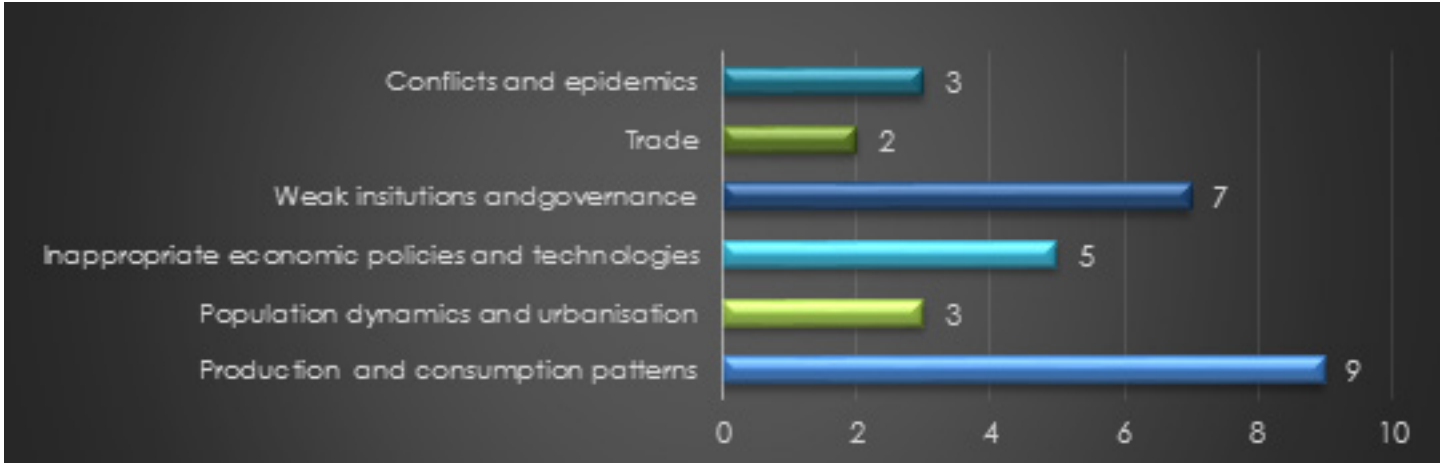
Figure 3.4: Alignement des programmes et projets actuels sur les facteurs directs de perte de biodiversité de l’IPBES



3.7 ALIGNEMENT DES PROGRAMMES ET PROJETS ACTUELS SUR LES FACTEURS INDIRECTS DE PERTE DE BIODIVERSITÉ DE L’IPBES

32. De la même manière, les programmes et projets actuels étaient alignés sur les facteurs indirects de perte de biodiversité de l’IPBES, comme le montre la Figure 3.5. Les membres de l’ACBA se sont penchés sur tous les facteurs indirects, mais la plupart d’entre eux se sont concentrés sur les modes de production et de consommation, la faiblesse des institutions et de la gouvernance ainsi que les politiques économiques et les technologies inappropriées.

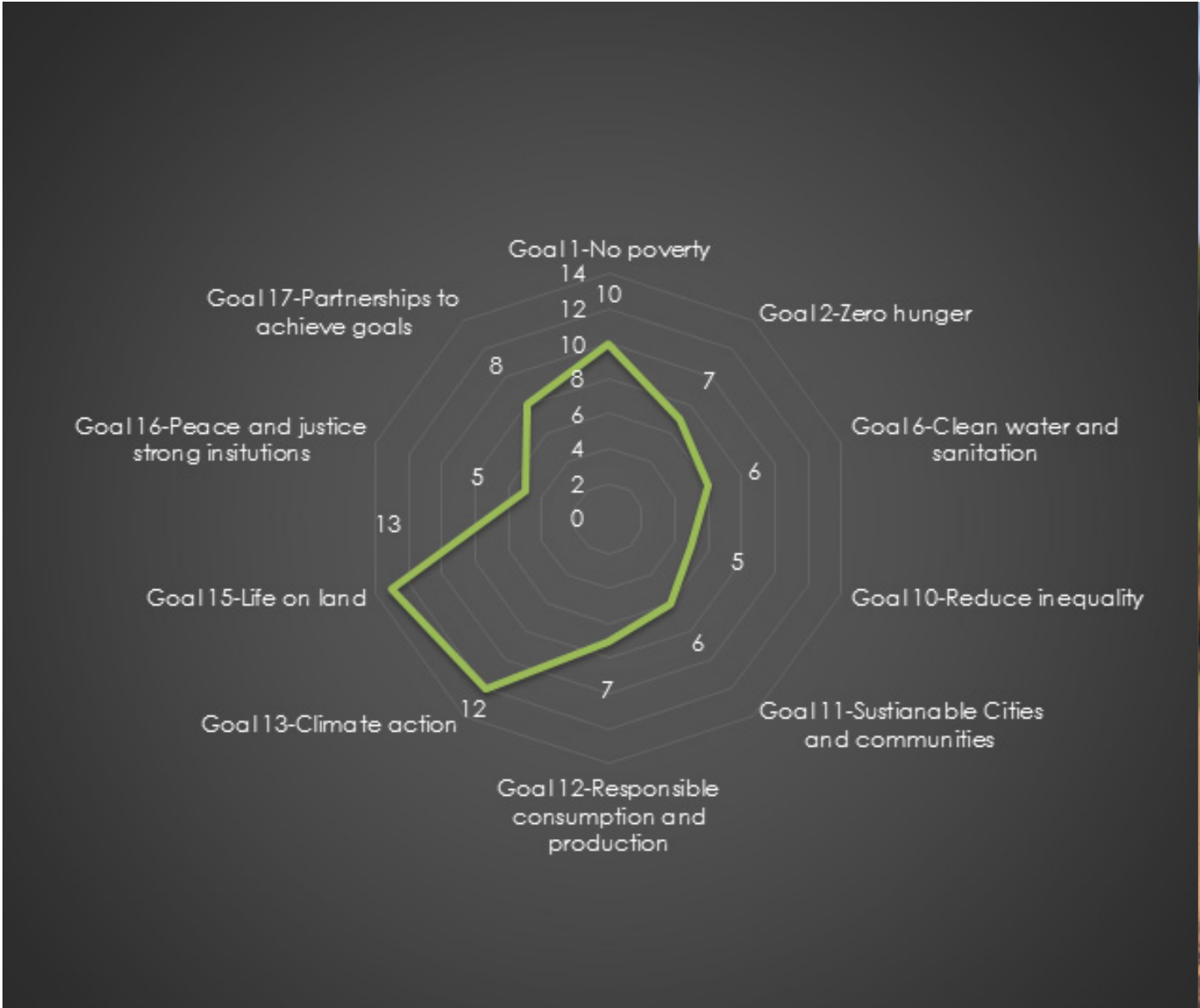
Figure 3.5: Alignement des programmes et projets actuels sur les facteurs indirects de perte de biodiversité de l’IPBES



3.8 ALALIGNEMENT DES PROGRAMMES ET PROJETS ACTUELS SUR LES ODD

33. La figure 3.6 montre dix principaux objectifs de développement durable (ODD) sur lesquels les programmes et projets actuels des membres de l’ACBA sont alignés. Trois de ces ODD se démarquent et sont les suivants: Objectif 15- La vie terrestre, Objectif 13- Mesures de lutte contre les changements climatiques et Objectif 1- Pas de pauvreté.

▼ Figure 3.6: Aligement des programmes et projets actuels sur les dix principaux ODD



4 PROGRAMMES ET PROJETS PRÉVUS PAR LES MEMBRES DE L'ACBA

4.1 PORTÉE ET MOTEURS DES NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

34. L'une des actions ambitieuses des membres de l'ACBA en vue d'une mise en oeuvre réussie du CMB après-2020 est de contribuer à concevoir de nouveaux programmes et projets à l'avenir pour accélérer les bonnes pratiques ou combler les lacunes en matière de conservation de la biodiversité. Ces actions sont présentées dans le tableau 4.1. Si elles sont mises en oeuvre, elles contribueront à la conservation des écosystèmes et des espèces, à l'utilisation durable par les communautés, à la participation des communautés, à l'amélioration de la gouvernance de la biodiversité, au suivi de la biodiversité, à l'amélioration du financement et des mesures incitatives pour la biodiversité, à l'intégration des droits de l'homme dans la conservation et au renforcement des capacités.
35. La motivation et les moteurs des nouveaux programmes et projets varient selon les organisations. Néanmoins, ils illustrent la nécessité de s'appuyer sur les réalisations à ce jour, de protéger les moyens de subsistance de l'utilisation de la biodiversité, d'élargir les initiatives de conservation et de contribuer à un environnement favorable à la conservation de la biodiversité, notamment en ce qui concerne le financement durable et le suivi efficace. Les voix de certains membres de l'ACBA sur les programmes prévus sont présentées dans l'encadré 4.1.

▼ Encadré 4.1: Motivation pour s'aventurer dans de nouveaux programmes et projets

i.

"We have established a critical mass of community members that are willing and able to participate. We have also developed business models that we would like to apply in the Protected Areas" (Environmental Conservation Trust of Uganda)

ii.

"The rate of biodiversity loss if not averted, could have dire consequences on ecosystem health and the wellbeing of the population" (Conservation Alliance International)

iii.

"Protected and conserved areas underpin Africa's aspirations for growth and prosperity but they are highly underfunded hence the need to establish a sustainable conservation financing mechanism". (African Wildlife Foundation)

iv.

"Most of the rural communities are not involved in decision making that affects their livelihoods". (Namibian Association of CBNRM Support Organizations (NACSO)

v.

"Increased global warming and biodiversity loss among indigenous peoples. Specifically limited involvement of their young people" (JAMII ASILIA CENTRE)

vi.

"As our organization grows we will be able to take more projects and do more for conservation and communities" (Wildlife Conservation Action)



4.1 PORTÉE ET MOTEURS DES NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS (A CONTINUÉ)

Tableau 4.1: Programmes et projets prévus par certains membres de l'ACBA

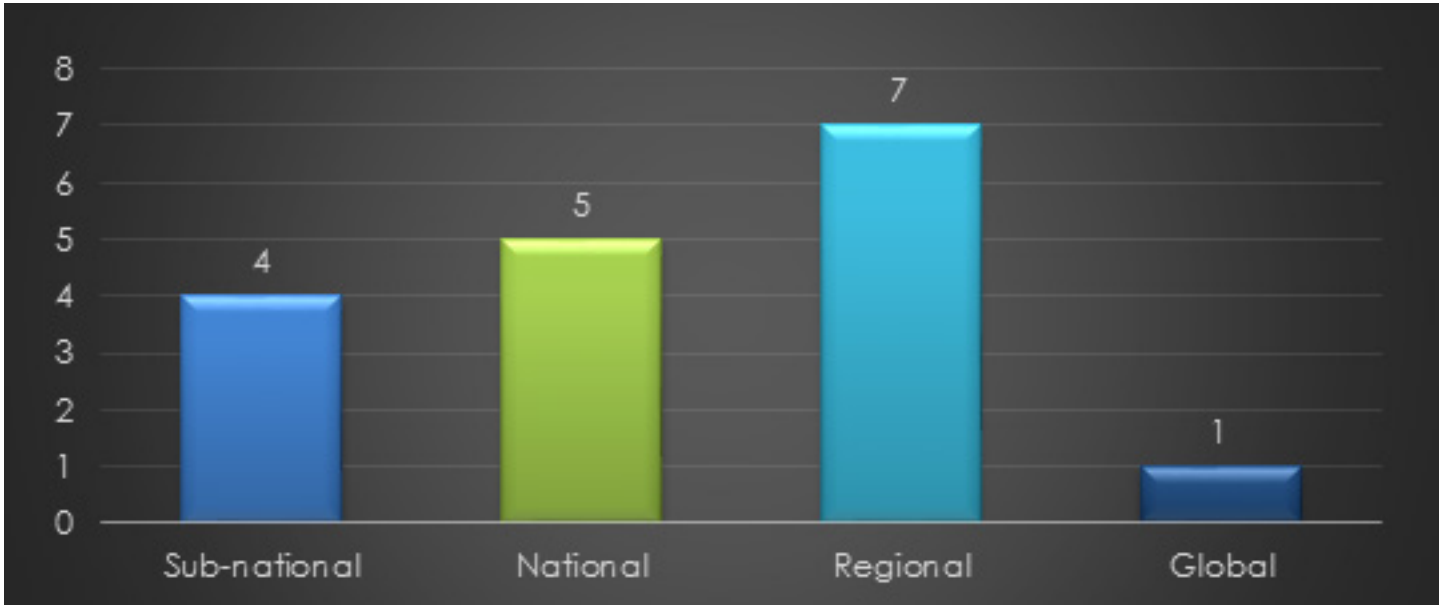
Nom de l'OSC	Nom du programme/projet prévu
1. A Rocha Ghana	Lien entre la gouvernance locale et les solutions basées sur la nature pour améliorer les paysages, les espèces et le bien-être humain dans le site Ramsar de Muni Pomadze
2. African Wildlife Foundation	Un fonds fiduciaire panafricain pour la conservation (A-PACT)
3. AJVC - REJEFAC	COP CHEZ NOUS 2022
4. Centre for Science and Technology Innovations (CSTI)	Bases de données régionales de DSI en collaboration avec l'ACBA
5. Conservation Alliance International	Compensation de la biodiversité et les écosystèmes
6. Environmental Conservation Trust of Uganda	Gestion participative des aires protégées
7. JAMII ASILIA CENTRE	KIYN Conservation écologique de la biodiversité
8. Namibian Association of CBNRM Support Organizations (NACSO)	Réseau des leaders communautaires d'Afrique australe
9. Nature Conservation Egypt	Élevage en captivité de la tortue égyptienne CR (Testudo kleinmann) en Egypte
10. Resource Africa South Africa	Système de suivi régional
11. Association somalienne Greenpeace	Activiste africain pour la justice climatique
12. Wildlife Conservation Action	Contribution de la nature à l'homme et utilisation durable
13. World Initiative for the Nature	Conservation des écosystèmes et des espèces

Activité 1	Activité 2	Activité 3
Promotion de l'agroécologie, des technologies d'adaptation et d'atténuation intelligentes face au climat	Promouvoir des projets de démonstration innovants sur la restauration des forêts dégradées	Promotion et application d'un outil de base de gouvernance pour une gestion participative
Financement durable	Gouvernance et reddition des comptes	Renforcement des capacités
Communication	Formations	Appuyer les solutions des OSC locales
Présentation principale à l'APAC 2022	Mettre en place un Secrétariat de DSI de la biodiversité africaine	Créer un cadre solide pour la collecte de données sur la biodiversité par Citizen Science DSI
Revoir les politiques environnementales nationales pour en évaluer l'efficacité	Soutenir l'intégration du cadre de compensation de la biodiversité dans la politique nationale.	Elaborer un cadre de suivi et d'évaluation pour suivre les progrès de la mise en œuvre
Faciliter les accords de gestion collaborative	Engager des ressources	Renforcer les capacités de la communauté dans la gestion des aires protégées
Développement des capacités communautaires	Restauration des écosystèmes par la plantation d'arbres	Etablir des partenariats avec les gouvernements et d'autres peuples indigènes
Amplification des voix de la communauté	Défense des droits de l'homme	Renforcer les capacités des OC locales
Gérer deux stations d'élevage en captivité de la tortue égyptienne au Caire	Alimentation quotidienne, nettoyage et surveillance	Transférer les nouveau-nés dans leur habitat naturel.
Créer et renforcer les capacités des organisations et réseaux nationaux de coordination/cadres de la GCRN	Création d'une base de données et d'un système de suivi pour recueillir des statistiques nationales et régionales sur la GCRN	Création d'une base de données pour stocker les meilleures pratiques et les leçons apprises
Mobilisation communautaire	Participation des autorités locales	Formations
Utilisation de clôtures au piment pour protéger les cultures des éléphants et améliorer les moyens de subsistance des communautés	Récolte et vente par la communauté de produits forestiers non ligneux	Donner des crédits de la faune afin de récompenser la communauté dans la protection de la faune

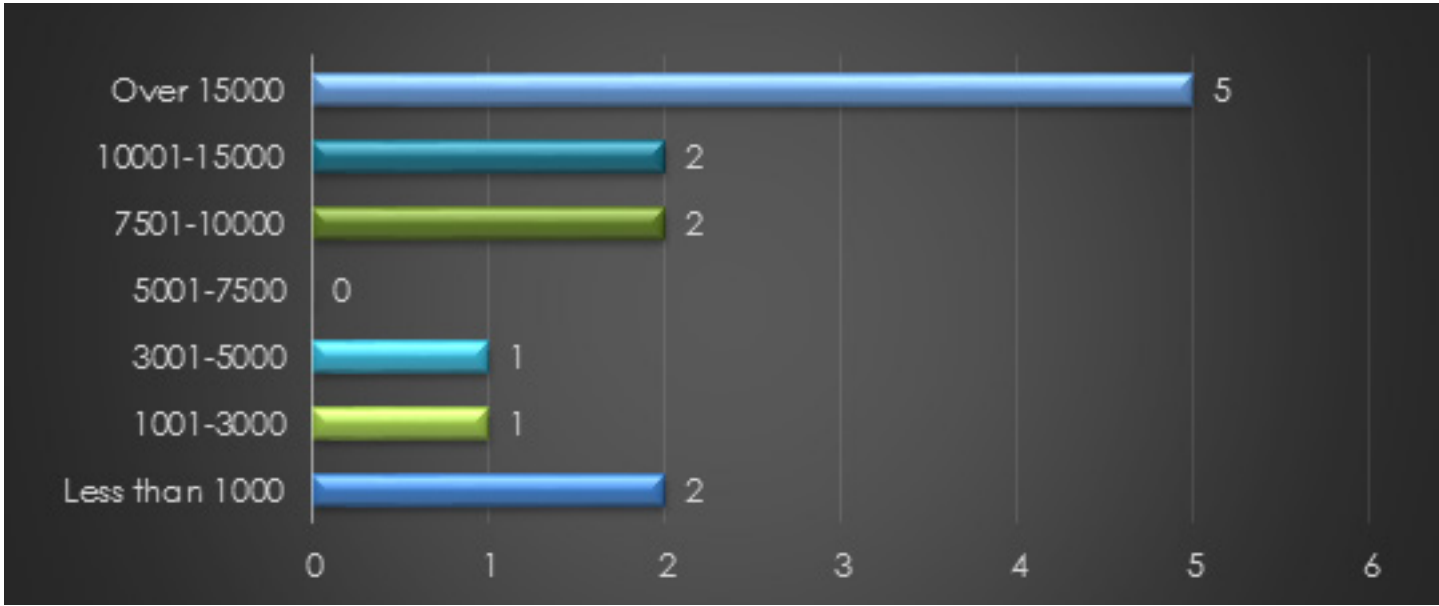
4.2 ÉCHELLE SPATIALE DES PROGRAMMES ET PROJETS PRÉVUS ET LES BÉNÉFICIAIRES

36. La Figure 4.1 présente l'échelle spatiale pour la mise en oeuvre des programmes prévus. Par rapport aux programmes actuels de la Figure 3.1, les membres de l'ACBA ont montré plus d'ambition d'aller au niveau régional qu'auparavant (voir Figure 4.1). A noter, les pays à atteindre sont plus nombreux que ceux qui sont dans les programmes en cours, passant de 22 à 27. Ce sont: l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Cameroun, le Tchad, les Comores, la RDC, la Côte d'Ivoire, le Djibouti, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Kenya, le Libéria, la Libye. Les autres pays sont le Malawi, le Mozambique, le Namibie, le Nigéria, la Somalie, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, le Togo, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. Par rapport à la situation des programmes et projets actuels de la Figure 3.2, les membres de l'ACBA ont davantage d'ambition de cibler un plus grand nombre de bénéficiaires (voir la Figure).

▼ Figure 4.1: Échelle spatiale des programmes et projets prévus



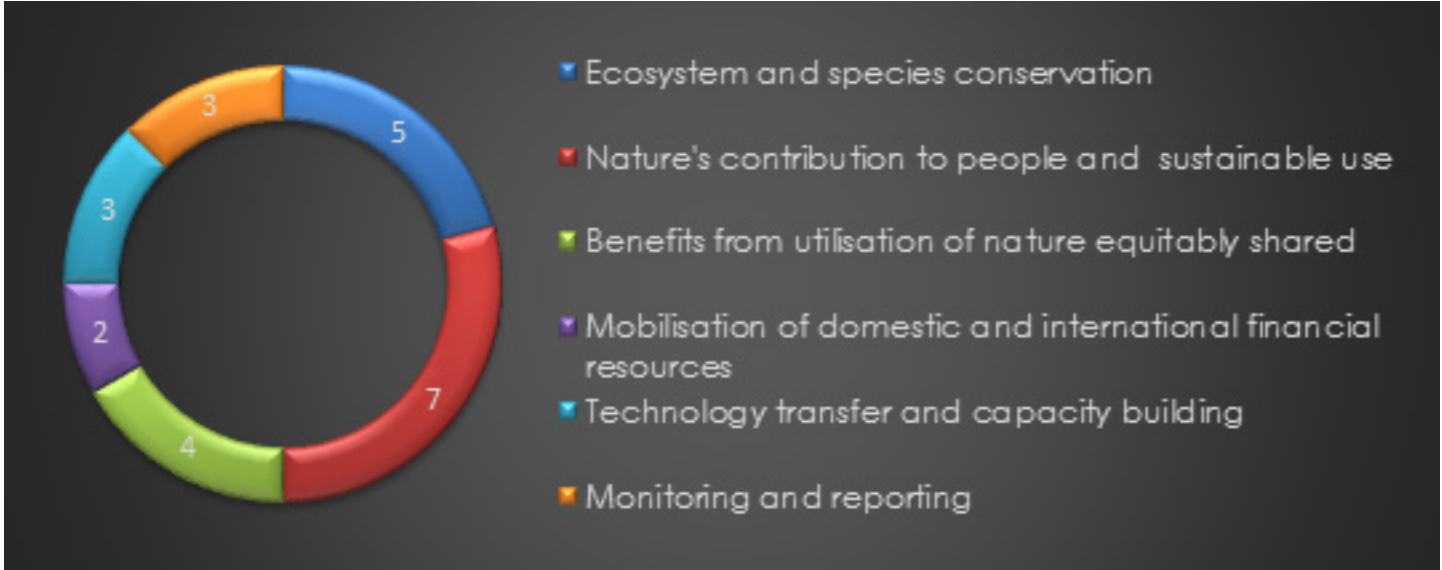
▼ Figure 4.2: Nombre prévu de bénéficiaires dans le cadre des programmes et projets prévus (N=13)



4.3 ALIGNEMENT DES PROGRAMMES ET PROJETS PRÉVUS SUR LES DOMAINES D'ACTION DE L'ACBA

37. La Figure 4.3 montre l'alignement des programmes et projets prévus sur les domaines d'action de l'ACBA dans la conservation de la biodiversité. L'orientation est très semblable à celle des programmes et projets actuels de la Figure 3.3, en se concentrant principalement sur la conservation des écosystèmes et des espèces, la contribution de la nature aux populations ainsi que l'utilisation durable et les bénéfices de l'utilisation de la nature équitablement partagés.

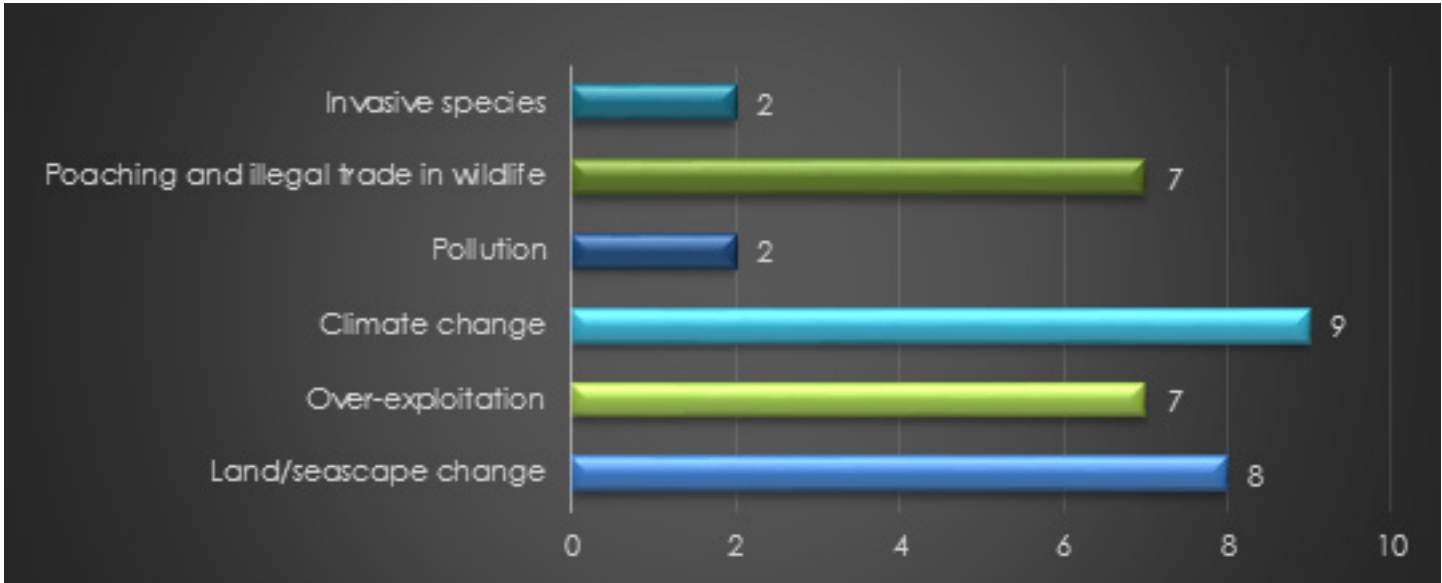
▼ Figure 4.3: Alignment of planned programmes and projects with ACBA's Action Areas for biodiversity conservation



4.4 AALIGNEMENT DES PROGRAMMES ET PROJETS PRÉVUS SUR LES FACTEURS DIRECTS DE PERTE DE BIODIVERSITÉ DE L'IPBES

38. Les programmes et projets prévus étaient alignés sur les facteurs directs de perte de biodiversité de l'IPBES dans la Figure 4.4. Par rapport à la situation des programmes actuels de la Figure 3.4, davantage de membres de l'ACBA s'engagent à s'attaquer aux facteurs de changement climatique, de changement de paysages terrestres/marins, de surexploitation et d'autres prévoient de s'attaquer à la pollution et aux espèces envahissantes à l'avenir. L'Afrique est confrontée à des dommages collatéraux exponentiels dus au changement climatique, ce qui pose des risques systémiques à ses économies, ses investissements en infrastructures, ses systèmes hydriques et alimentaires, sa santé publique, son agriculture et ses moyens de subsistance, menaçant d'annuler ses modestes gains de développement et de glisser vers des niveaux plus élevés de pauvreté³. Pour un continent qui dépend essentiellement de l'agriculture pluviale, le changement climatique frappe plus durement les plus vulnérables et contribue à l'insécurité alimentaire, aux déplacements de population et à la pression sur les ressources en eau (OMM, 2019). La terre, qui est considérée comme l'atout le plus précieux de l'Afrique dans tous les aspects de la vie et du développement, est confrontée à une concurrence croissante avec d'autres utilisations des terres pour le développement des infrastructures, les industries extractives et l'expansion agricole (IPBES, 2018). Il n'est donc pas surprenant que davantage de membres de l'ACBA souhaitent contribuer à la lutte contre ces facteurs à l'avenir.

▼ Figure 4.4: Alignment of planned programmes and projects with IPBES direct drivers of biodiversity loss

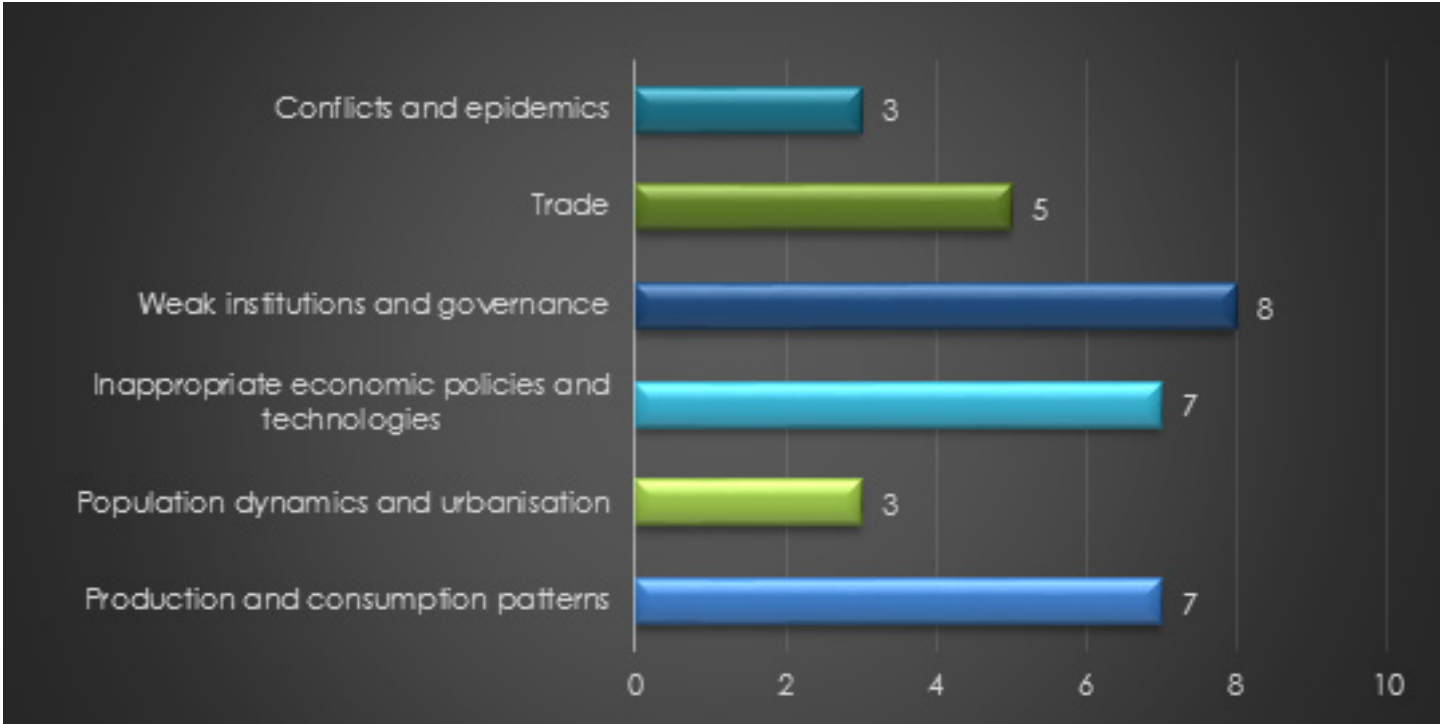


3 <https://www.afdb.org/en/cop25/climate-change-africa>

4.5 ALIGNEMENT DES PROGRAMMES ET PROJET PRÉVUS SUR LES FACTEURS INDIRECTS DE PERTE DE BIODIVERSITÉ DE L'IPBES

39. D'une manière similaire, les programmes et projets prévus étaient alignés sur les facteurs indirects de perte de biodiversité de l'IPBES, comme le montre la Figure 4.5. Comme dans le cadre des programmes et projets actuels, les membres de l'ACBA prévoient de s'attaquer à tous les facteurs indirects en raison des obstacles. Selon le "Aperçu à l'intention des responsables politiques du rapport d'évaluation régional de la biodiversité et des services écosystémiques de l'Afrique", la population actuelle de l'Afrique qui est de 1,25 milliards d'habitants devrait doubler d'ici à 2050, ce qui exercera une forte pression sur la biodiversité du continent et sur les contributions de la nature aux populations, à moins que des politiques et des stratégies appropriées ne soient adoptées et mises en oeuvre efficacement. L'Afrique est également l'un des continents qui s'urbanise le plus rapidement. Par conséquent, les membres de l'ACBA devront pendant longtemps concevoir des programmes qui répondent aux besoins et aux défis de conservation et de développement d'une population élevée et croissante.

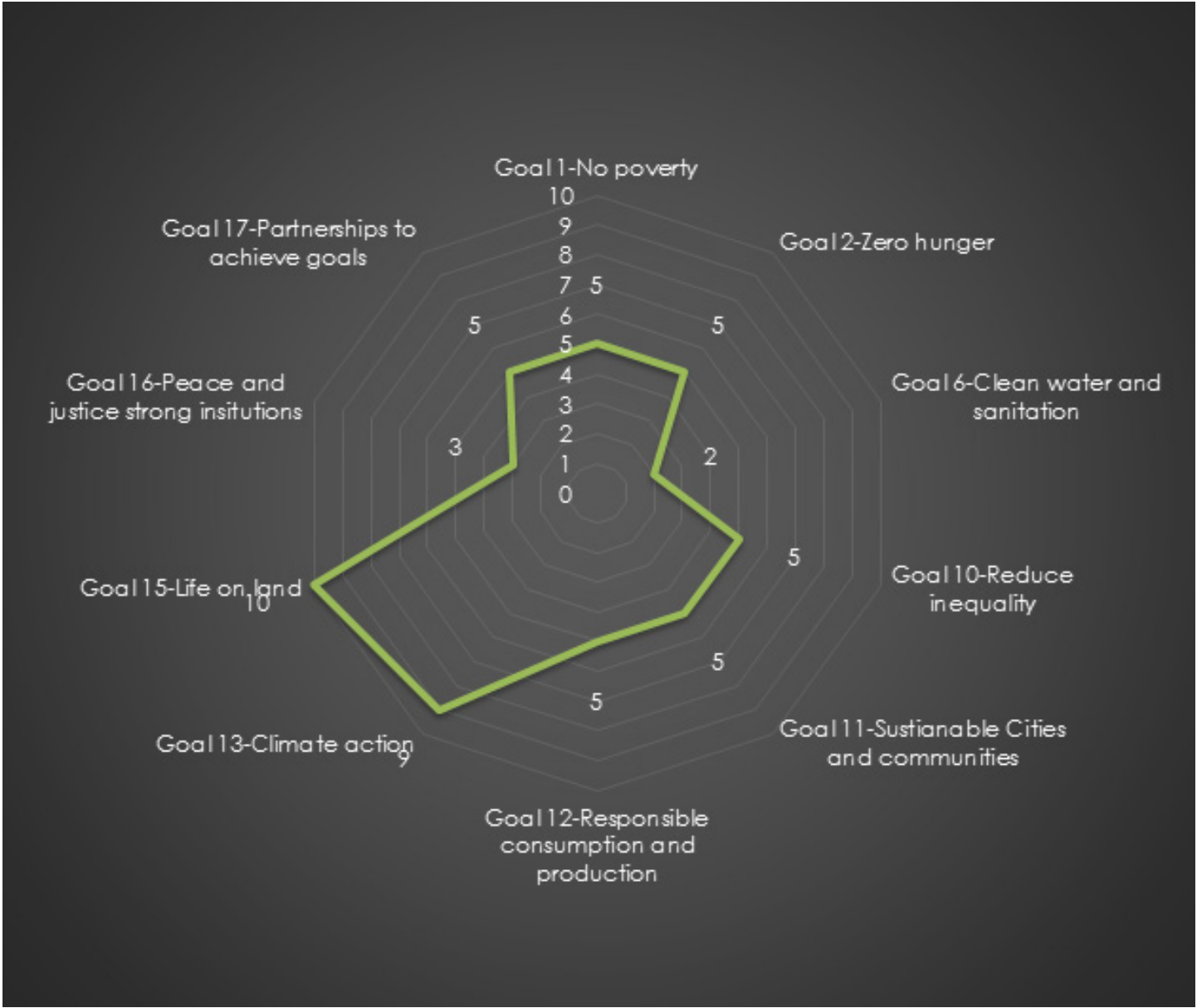
▼ Figure 4.5: Alignement des programmes et projets prévus sur les facteurs indirects de perte de biodiversité de l'IPBES



4.6. ALIGNEMENT DES PROGRAMMES ET PROJETS PLANIFIÉS SUR LES ODD

40. La figure 4.6 montre les dix principaux objectifs de développement durable (ODD) sur lesquels les programmes et projets prévus des membres de l’ACBA sont alignés. Il y a trois ODD qui se démarquent, à savoir: l’objectif 15- La vie terrestre, l’objectif 13- Mesures de lutte contre les changements climatiques et l’objectif 1- Pas de pauvreté. Il s’agissait de la même tendance dans le cadre des programmes et projets actuels présentés dans la figure 3.6. Le message principal est qu’à l’approche de la mise en oeuvre du CMB après-2020, les membres de l’ACBA devront continuer à accorder la priorité aux stratégies et aux actions qui intègrent les questions de pauvreté/moyens de subsistance dans les programmes de biodiversité et qui y assimilent le changement climatique.

▼ Figure 4.6: Alignement des programmes et projets prévus sur les dix principaux ODD



5 ENGAGEMENTS VOLONTAIRES À LA MISE EN OEUVRE DU CMB APRÈS 2020

5.1 BASE ET CRITÈRES DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES DES MEMBRES DE L’ACBA

41. Selon le Secrétariat de la CDB, des engagements volontaires individuels ou des coalitions d’action peuvent être élaborés et annoncés par des acteurs tels que les gouvernements infranationaux et locaux, les peuples autochtones et les communautés locales, les jeunes, les femmes, les universités, les secteurs privé et financier, les organisations de la société civile ainsi que toutes les organisations et parties prenantes concernées. Ces engagements volontaires sont complémentaires et soutiennent les engagements nationaux⁴. C’est sur cette base que les membres de l’ACBA ont été encouragés à participer à communiquer leurs engagements.
42. En outre, les critères suivants, établis par le Secrétariat de la CDB, ont été suivis afin de répertorier les EV des membres⁵:
- 01. Ils sont volontaires
 - 02. Ils peuvent être à n’importe quelle échelle
 - 03. Ils doivent être pertinents pour la biodiversité
 - 04. Ils doivent contribuer à au moins un des trois objectifs de la CDB
 - 05. Ils peuvent contenir des mesures ciblées visant les causes directes et indirectes de la perte de biodiversité, ou la réalisation d’objectifs mesurables de conservation et d’utilisation durable
 - 06. Ils doivent s’appuyer sur des initiatives existantes
 - 07. Ils doivent contribuer au développement durable à long terme
 - 08. Ils doivent contribuer aux changements transformationnels
 - 09. Ils indiquent comment les résultats seront rapportés

5.2 PORTÉE DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES DES MEMBRES DE L’ACBA

43. Les EV des membres de l’ACBA sont présentés dans le tableau 5.1. Ils couvrent la période jusqu’en 2030 et les quatre objectifs du CMB après-2020 qui sont:
- Objectif a:** La superficie, la connectivité et l’intégrité des écosystèmes naturels augmentent d’au moins [X%], ce qui permet de soutenir des populations saines et résilientes de toutes les espèces, tout en réduisant le nombre d’espèces menacées de [X%] et en maintenant la diversité génétique
- Objectif b:** Les contributions de la nature aux populations ont été valorisées, maintenues ou améliorées par la conservation et l’utilisation durable, soutenant le programme de développement mondial au profit de tous les peuples
- Objectif c:** Les avantages découlant de l’utilisation des ressources génétiques sont partagés de manière juste et équitable
- Objectif d:** Les moyens de mise en oeuvre sont disponibles pour atteindre tous les objectifs et cibles du cadre

4 <https://www.cbd.int/doc/notifications/2019/nlf-2019-049-post2020-en.pdf>

5 <https://www.cbd.int/action-agenda/criteria.shtml>

5.2 PORTÉE DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES DES MEMBRES DE L’ACBA (A CONTINUÉ)

Tableau 5.1: Engagements volontaires des membres de l’ACBA pour la mise en oeuvre du CMB après 2020

Nom du membre de l’ACBA	Engagement volontaire
1. A Rocha Ghana	Recherche ciblée dans 4 groupes taxonomiques - oiseaux, mammifères, insectes et amphibiens
	Utiliser une solution basée sur la nature pour améliorer les moyens de subsistance
2. African Conservation Centre	Promotion de la conservation communautaire et harmonisation des politiques
3. African Wildlife Foundation	Faciliter le financement durable des aires protégées et conservées en Afrique
4. AJVC - REJEFAC	Renforcer les capacités des jeunes pour les négociations sur le climat et la biodiversité
	Mobiliser des ressources financières auprès des entreprises privées pour la conservation et la biodiversité
5. Alliance Nationale d’Appui et de Promotion des Aires du Patrimoine et Autochtone en République démocratique du Congo ANAPAC - RDC	Identifier, valoriser et sécuriser les APAC
6. Centre for Science and Technology Innovations (CSTI)	Réduire la contamination par les aflatoxines
7. Conservation Alliance International	Encourager la coopération et les partenariats pour lutter contre la perte de biodiversité et le changement climatique en Afrique, et en particulier parmi les OSC
	Promotion de mesures de compensation de la biodiversité par les développeurs pour tenir compte des impacts résiduels de leurs activités sur celle-ci
8. Conservation Through Public Health	Elargir le modèle “Une seule santé” pour réaliser la conservation de la faune et le développement durable
9. CORDIO East Africa	Fournir des “connaissances de haute qualité” issues de la recherche et de l’expérience en gestion communautaire des ressources naturelles qui peuvent être intégrées dans la planification et la mise en œuvre
	D’ici 2022, la gestion efficace de la biodiversité côtière, insulaire et marine ainsi que des services écosystémiques au Mozambique, aux Seychelles, au Kenya et en Tanzanie est améliorée par l’adoption

Objectif de l’engagement volontaire	Indicateur de l’engagement volontaire
Contribuer à une meilleure protection des groupes taxonomiques identifiés	Recherche dans 4 groupes taxonomiques
Amélioration de la durabilité des moyens de subsistance des communautés côtières grâce aux SFN	Nombre de communautés dont les moyens de subsistance ont été améliorées par des solutions fondées sur la nature
	Nombre de communautés dans la CBC
25% au moins des 8 552 aires protégées et conservées en Afrique auront accès à un financement durable pour les opérations de base	25% des 8 552 aires protégées et conservées en Afrique auront accès à un financement durable pour les opérations de base
Former les jeunes leaders aux négociations internationales sur le climat et la biodiversité, comprendre le langage	
	Montant en dollars US promis par l’entreprise
Promouvoir la gestion communautaire et traditionnelle de la biodiversité, pour le bien-être social, économique et culturel et contribuer à la conservation durable de la biodiversité	
Amélioration de la sécurité alimentaire	
Exploiter les ressources africaines, notamment le capital humain, afin de relever les défis liés à la biodiversité	
	Nombre d’hectares gérés et conservés dans le cadre de la compensation de la biodiversité
Conservation des écosystèmes et des espèces par l’approche “Une seule santé”	Nombre d’hectares conservés dans le cadre de l’approche “Une seule santé”
Préserver la santé des récifs coralliens	Nombre d’hectares de récifs coralliens protégés
Les récifs coralliens sont dans un état productif et sain, ce qui offre des avantages durables aux communautés locales	Nombre de communautés bénéficiant des avantages des récifs coralliens

5.2 PORTÉE DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES DES MEMBRES DE L’ACBA (A CONTINUÉ)

Tableau 5.1: Engagements volontaires des membres de l’ACBA pour la mise en oeuvre du CMB après 2020

Nom du membre de l’ACBA	Engagement volontaire
10. Environmental Conservation Trust of Uganda	Mobiliser 20 millions de dollars US d’IDE en investissements forestiers dirigés par de petits exploitants et améliorer la gestion de 15 000 ha
	Création d’au moins 5 réserves privées
	Communautés locales impliquées dans la gestion efficace d’au moins 10 aires protégées
11. Environmental Foundation for Africa	12000 hectares d’écosystèmes de forêts tropical humides protégées et les services écosystémiques associés à la population locale, en plus des avantages sociaux, éducatifs et financiers de l’écotourisme et de la recherche
12. JAMII ASILIA CENTRE	Conservation de la biodiversité dans les divers écosystèmes dans lesquels le Réseau des jeunes autochtones du Kenya puise ses membres
	Conservation de la biodiversité sur la gestion des écosystèmes par les peuples indigènes au Kenya
13. Namibian Association of CBNRM Support Organisations (NACSO)	Augmenter la population de rhinocéros noirs de 5 % au cours des 10 prochaines années
	Sensibiliser et renforcer les capacités des communautés et des organisations communautaires
14. Nature Conservation Egypt	Par le concept de la science des citoyens, la NCE (Conservation de la nature en Egypte) prévoit d’encourager les égyptiens, de différents groupes d’âge, à s’enregistrer et à présenter leurs observations sur les incidents IKB en Egypte.
	L’ensemble du projet repose sur le volontariat
15. Ogiek Peoples Development Program(OPDP)	Vie durable et nature
16. Resource Africa South Africa	Droits de l’homme: Inclure l’intégration de l’approche et de la stratégie juridique dans l’utilisation durable des ressources naturelles dans tous les piliers de RA.
	Les données sur la GCRN manquent dans la région africaine, alors qu’elles sont essentielles aussi bien pour la prise de décisions au niveau local que pour le lobbying local et international.

Objectif de l’engagement volontaire	Indicateur de l’engagement volontaire
Mobilisation de ressources pour d’autres mesures de conservation par zone	20 millions de dollars US mobilisés sous forme d’IDE
	15000 ha de forêts en gestion améliorée
Établir/renforcer la connectivité entre les aires protégées et des zones tampons autour de celles-ci	Création de 5 réserves forestières privées
Communautés locales impliquées dans la gestion efficace d’au moins 10 aires protégées	10 aires protégées gérées par les communautés voisines
Assurer la gestion durable du sanctuaire pour les générations futures, sa présence continue en tant qu’atout national pour la conservation de la nature en Sierra Leone et d’attraction de biodiversité de la forêt guinéenne.	12000 ha de forêt tropicale humide protégée
Augmenter la couverture forestière dans les écosystèmes gérés par les peuples autochtones au Kenya.	Augmentation de ...% de la couverture forestière gérée par les peuples autochtones
Superficie des terres en hectares	Nombre d’hectares d’écosystème de biodiversité gérés par les populations autochtones
Conservation de la biodiversité et protection des habitats	La population de rhinocéros noirs augmente de 5 %
Avoir renforcé les organisations communautaires qui participent aux forums régionaux et internationaux	Nombre d’organisations communautaire habilitées dans la GCRN
	Nombre d’organisations communautaire participant à des forums régionaux et internationaux
Grâce à la base de données scientifiques sur les citoyens, les autorités seront appuyées pour prendre les mesures nécessaires de conservation et d’application de la loi	Nombre d’observations reçues sur les incidents IKB
Nombre de bénévoles impliqués.	
La vie et la nature	
https://docs.google.com/document/d/1uKXCNaKtUkZLWYFLF6gaKrWUeN3ePIBVTdZFaYWk9iE/edit?usp=sharing	Intégration des droits de l’homme dans l’utilisation durable des ressources naturelles
Un système régional solide de suivi et d’information développé, géré et mis en oeuvre par des institutions nationales de mise en oeuvre de la GCRN formées et dotées de capacités qui, à leur tour, facilitent et soutiennent les OSC	Système régional solide de suivi et d’information mis en place pour la GCRN

5.2 PORTÉE DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES DES MEMBRES DE L'ACBA (A CONTINUÉ)

Tableau 5.1: Engagements volontaires des membres de l'ACBA pour la mise en oeuvre du CMB après 2020

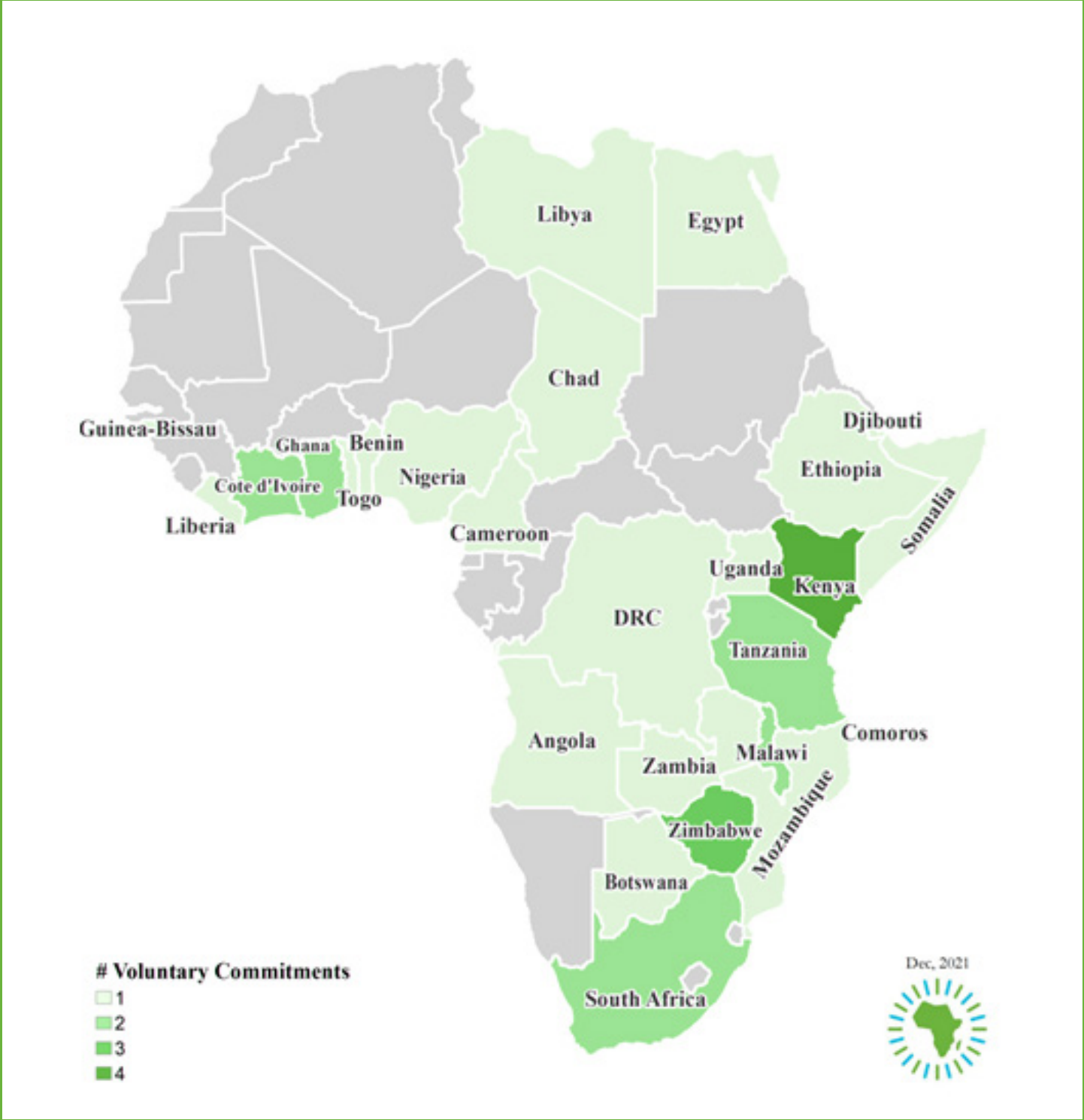
Nom du membre de l'ACBA	Engagement volontaire
17. Association somalienne Greenpeace	Continuer à donner à la communauté les moyens de s'adapter au changement climatique, de prévenir la déforestation et de promouvoir une meilleure gestion des ressources marines
	Autonomisation des communautés pour l'action climatique et la protection de la biodiversité
18. Appui aux femmes dans l'agriculture et l'environnement (SWAGEN)	
19. Réserve de biosphère de Vhembe	Les projets visent à travailler avec les communautés autour du parc national Kruger afin qu'elles bénéficient du parc Kruger et améliorent leurs moyens de subsistance
20. Wildlife Conservation Action	Réduire les conflits entre l'homme et la faune afin de promouvoir la coexistence qui permettrait la conservation des écosystèmes et des espèces
	Améliorer les moyens de subsistance des communautés par l'utilisation durable des ressources naturelles
21. World Initiative for the Nature	Contribuer à la restauration des espèces animales et végétales, à la résilience au changement climatique et à la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces activités jusqu'en 2030.
	Contribuer à la restauration des espèces animales et végétales, à la résilience au changement climatique et à la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces activités jusqu'en 2030.

Objectif de l'engagement volontaire	Indicateur de l'engagement volontaire
Promouvoir la gestion locale des ressources marines et la conservation des mangroves	Nombre d'hectares de ressources marines et de mangroves conservés
5 engagements volontaires seraient réalisés d'ici 2030	Nombre de communautés dotées des moyens de protéger la biodiversité et de mener l'action climatique
Notre objectif est de réduire le conflit entre l'homme et l'éléphant le long de la clôture du parc national Kruger	Nombre de communautés bénéficiant du parc national Kruger
	Réduction de% des conflits entre l'homme et la faune
Contribuer à l'augmentation d'animaux sauvages dans la zone du projet et à la protection de l'habitat	Réduction de% des conflits entre l'homme et la faune
La population d'animaux sauvages dans la région augmentera de 10% d'ici 2030. Et les ménages de la région qui gagnent des revenus par l'utilisation durable des ressources naturelles passeront à 80% d'ici 2030	Augmentation de 10% de la population d'animaux sauvages
	Les revenus provenant de l'utilisation des ressources naturelles augmentent de 80%
Contribuer à la conservation de la biodiversité	Montant total en dollars US mobilisés pour la conservation
Nombre d'hectares d'arbres plantés, nombre d'espèces animales rapatriées à la fin de 2030	Nombre d'hectares de plantations de forêts
	Nombre d'espèces animales rapatriées

5.3 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

44. Comme mentionné dans la section 1.2 du présent rapport, l'un des objectifs des EV était de produire une carte des EV des membres. La figure 5.1 montre la localisation des membres qui ont pris des engagements volontaires. Elle sera continuellement mise à jour au fur et à mesure que d'autres membres de l'ACBA indiqueront leurs EV. La liste des organisations membres et les contacts de leurs dirigeants ont déjà été fournis dans l'annexe 2 pour les partenaires qui souhaiteraient collaborer avec des membres individuels à la mise en oeuvre de leurs EV.

▼ Figure 5.1: Répartition des contributions volontaires des membres de l'ACBA



5.4 CONDITIONS ET ACTIVITÉS PROPICES À LA RÉALISATION DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

45. Dans l'attente de la mise en oeuvre de leurs EV, les membres de l'ACBA ont identifié ceux qui appuient les efforts de leurs gouvernements nationaux respectifs. Pour que cela se produise, il faudra que les conditions indiquées dans la figure 5.2 soient remplies. Il s'agit notamment d'un financement adéquat, l'implication de la communauté, la participation effective et significative de toutes les parties prenantes, le renforcement des institutions chargées de la conservation de la biodiversité et l'amélioration de la gouvernance de la biodiversité. Les autres conditions sont le soutien politique, l'appui et l'adhésion du secteur privé, la coopération des parties prenantes et l'accès à des ressources humaines qualifiées.

46. manque de financement durable est récurrent dans ce rapport. Les membres de l'ACBA devront faire pression sur les partenaires financiers, les engager sur un pied d'égalité et réfléchir sur des mécanismes de financement innovants afin de surmonter les difficultés de financement. Selon le "Troisième rapport du Groupe d'experts sur la mobilisation des ressources", tous les acteurs de la société ont un rôle à jouer dans la mobilisation des ressources pour la mise en oeuvre du CMB après 2020, avec des rôles importants réservés au secteur public à tous les niveaux, ainsi qu'au secteur privé, y compris les entreprises, la société civile, les universités, les organisations non gouvernementales, les organisations caritatives et les fondations, les individus et les communautés.

▼ Figure 5.2: Conditions favorables requises pour la réalisation des engagements volontaires



47. De plus, les membres de l'ACBA ont énuméré un certain nombre d'activités qu'ils doivent mettre en oeuvre afin de réaliser leurs EV. Il s'agit notamment de la conservation forestière, du reboisement et du boisement, de la conservation de la faune, du renforcement des capacités, de la formation et du suivi. D'autres impliquent les jeunes, rechercher un soutien pour la mise en oeuvre des EV et plaider en faveur d'un environnement juridique favorable.

6 <https://www.cbd.int/doc/c/5c03/865b/7332bd747198f8256e9e555b/sbi-03-05-add3-en.pdf>

5.5 OPPORTUNITÉS À EXPLOITER DANS LA MISE EN OEUVRE DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

48. Malgré les difficultés que les membres de l'ACBA sont susceptibles de rencontrer dans la réalisation de leurs EV, ils sont néanmoins déterminés à tirer parti des opportunités émergentes. Celles-ci incluent l'intérêt croissant et la sensibilisation de nombreuses parties prenantes à la conservation de la biodiversité, l'intérêt croissant du secteur privé pour la conservation de la biodiversité, l'intérêt des jeunes sur la biodiversité et la lutte contre le changement climatique, le renforcement des gouvernement locaux et régionaux, les mécanismes de financement du changement climatique et la croissance des innovations technologiques. Mais tout cela doit être étayé par une bonne gouvernance, de bonnes incitations, la volonté de changer et de bouleverser les pratiques habituelles, entre autres.

5.6 LEÇONS À TIRER

49. Les leçons clés suivantes ressortent de ce rapport:
- a) Les membres de l'ACBA représentent un nombre suffisant à travers lequel l'apprentissage, l'expérimentation et les innovations pour des actions en faveur de la biodiversité peuvent avoir lieu. Cela malgré la diversité de leurs capacités humaines et financières ainsi que l'orientation de leurs programmes
 - b) La réalisation de leurs engagements volontaires exige de surmonter les obstacles au financement durable et d'explorer des mécanismes innovants de financement durable
 - c) La conservation de la biodiversité ne peut pas être réalisé séparément du changement climatique. Il sera stratégique pour les membres de l'ACBA de maximiser les synergies et la complémentarité entre la biodiversité et les actions climatiques au niveau du paysage
 - d) Les membres de l'ACBA devraient intégrer des approches d'utilisation durable dans leurs programmes de biodiversité car la conservation devrait répondre aux aspirations sociales telles que les moyens de subsistance, le bien-être et le développement économique



6 CADRE DE SUIVI ET DE RAPPORT SUR LES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

50. Comme souligné dans la section 1.2, l'un des objectifs des EV était de communiquer comment les engagements de l'ACBA peuvent contribuer à atteindre les objectifs du CMB après 2020. Cela a été présenté dans le tableau 6.1 ci-dessous pour chacun des membres alors que le tableau 6.2 donne un résumé pour tous les membres. Les objectifs du CMB après 2020 inclus dans les deux tableaux sont conformes au dernier projet de cadre de suivi du cadre mondial pour la biodiversité après 2020⁷, et plus spécifiquement au tableau 2 de ce projet qui couvre la période jusqu'en 2030. C'est la raison pour laquelle les membres de l'ACBA ont également défini des indicateurs dans le cadre de leurs EV jusqu'en 2030.

Tableau 6.1: Alignement des indicateurs des EV sur les objectifs du CMB après 2020 pour chaque membre de l'ACBA

Nom du membre de l'ACBA	Indicateur d'engagement volontaire	Alignement sur les objectifs du CMB après 2020
1. A Rocha Ghana	Recherche en 4 groupes taxonomiques	T2.2. Les zones d'importance particulière pour la biodiversité sont protégées et conservées en priorité
	Nombre de communautés dont les moyens de subsistance ont été améliorés grâce à des solutions fondées sur la nature.	T11.2. Contributions de la biodiversité à la santé humaine et au bien-être
2. African Conservation Centre	Nombre de communautés en conservation communautaire	T19.2. Promotion de la sensibilisation sur les valeurs de la biodiversité
3. African Wildlife Foundation	25% des 8 552 aires protégées et conservées en Afrique auront accès à un financement durable pour les opérations de base	T18.2. Augmentation du financement provenant de sources internationales
4. AJVC - REJEFAC	Montant en dollars US promis par l'entreprise	T18.3. Augmentation du financement provenant de sources nationales
5. Alliance Nationale d'Appui et de Promotion des Aires du Patrimoine et Autochtone en République démocratique du Congo ANAPAC - RDC		
6. Centre for Science and Technology Innovations (CSTI)		
7. Conservation Alliance International	Nombre d'hectares gérés et conservés dans le cadre de la compensation de la biodiversité	T2.4. Gestion efficace et gouvernance équitable du système des aires protégées et d'autres mesures efficaces de conservation fondées sur les aires

Nom du membre de l'ACBA	Indicateur d'engagement volontaire	Alignement sur les objectifs du CMB après 2020
8. Conservation Through Public Health	Nombre d'hectares conservés dans le cadre de l'approche "Une seule santé"	T11.2. Contributions de la biodiversité à la santé humaine et au bien-être
9. CORDIO East Africa	Nombre d'hectares de récifs coralliens protégés	T2.1. Superficie des écosystèmes terrestres, marins et d'eau douce sous protection et conservation
	Nombre de communautés ayant accès aux avantages des récifs coralliens	T12.2. Partage des bénéfices issus de l'utilisation des ressources génétiques
10. Environmental Conservation Trust of Uganda	20 millions de dollars US mobilisés sous forme d'IDE	T18.2. Augmentation du financement provenant de sources internationales
	15 000 ha de forêts sous gestion améliorée	T1.4. Restauration des écosystèmes dégradés
	Création de 5 réserves forestières privées	T2.5. Connectivité au sein du système des aires protégées et d'autres mesures efficaces de conservation à l'échelle de zone
	10 aires protégées gérées par les communautés voisines	T2.2. Les zones d'importance particulière pour la biodiversité sont protégées et conservées en priorité
11. Environmental Foundation for Arrica	12 000 hectares de forêt tropicales humides protégée	T2.2. Les zones d'importance particulière pour la biodiversité sont protégées et conservées en priorité
	17 000 ha de forêts protégées dans le parc national	T2.2. Les zones d'importance particulière pour la biodiversité sont protégées et conservées en priorité

7 <https://www.cbd.int/sbstta/sbstta-24/post2020-monitoring-en.pdf>

Nom du membre de l'ACBA	Indicateur d'engagement volontaire	Alignement sur les objectifs du CMB après 2020
12. JAMII ASILIA CENTRE	Pourcentage d'augmentation de la couverture forestière gérée par les peuples autochtones	T9.3. Gestion durable de tous les types de forêts
	Nombre d'hectares d'écosystème de biodiversité gérés par les peuples autochtones	T2.2. Les zones d'importance particulière pour la biodiversité sont protégées et conservées en priorité
13. Namibian Association of CBNRM Support Organisations (NACSO)	La population de rhinocéros noirs augmente de 5%	T19.1. Des informations fiables et actualisées relatives à la biodiversité sont disponibles
	Nombre de communautés habilitées dans la GCRN	T19.2. Promotion de la sensibilisation sur les valeurs de la biodiversité
	Nombre d'organisations communautaires participant à des forums régionaux et internationaux	T19.2. Promotion de la sensibilisation sur les valeurs de la biodiversité
14. Nature Conservation Egypt	Nombre d'observations d'incidents IKB	T19.1. Des informations fiables et actualisées relatives à la biodiversité sont disponibles
15. Programme de développement des peuples Ogiek (OPDP)		
16. Resource Africa Afrique du Sud	Intégration des droits de l'homme dans l'utilisation durable des ressources naturelles	
	Un système régional solide de suivi et d'information mis en place pour la GCRN	T19.1. Des informations fiables et actualisées relatives à la biodiversité sont disponibles
17. Association somalienne Greenpeace	Nombre d'hectares marins et de mangrove conservé	T1.2. Prévention de la réduction et de la fragmentation des habitats naturels en raison des changements dans l'utilisation des terres et des mers
	Nombre de communautés dotées des moyens de protéger la biodiversité et de mener l'action climatique	T19.2. Promotion de la sensibilisation sur les valeurs de la biodiversité
18. Appui aux femmes dans l'agriculture et l'environnement (SWAGEN)		

Nom du membre de l'ACBA	Indicateur d'engagement volontaire	Alignement sur les objectifs du CMB après 2020
19. Réserve de biosphère de Vhembe	Nombre de communautés bénéficiant du parc national Kruger	T12.2. Partage des bénéfices issus de l'utilisation des ressources génétiques
	Pourcentage de réduction des conflits homme-faune sauvage	T3.2. Réduction des conflits entre l'homme et la faune
20. Wildlife Conservation Action	Pourcentage de réduction des conflits homme-faune sauvage	T3.2. Réduction des conflits entre l'homme et la faune
	Augmentation de 10% de la population d'animaux sauvages	T3.1. Mesures actives de gestion du rétablissement et de la conservation
	Les revenus provenant de l'utilisation des ressources naturelles augmentent de 80%	T11.2. Contributions de la biodiversité à la santé humaine et au bien-être
21. World Initiative for the Nature	Montant total en dollars US mobilisés pour la conservation	T18.2. Augmentation du financement provenant de sources internationales
	Nombre d'hectares de plantations de forêts	T9.3. Gestion durable de tous les types de forêts
	Nombre d'espèces animales rapatriées	T3.1. Mesures actives de gestion du rétablissement et de la conservation

51.
Le projet de cadre de suivi du CMB après 2020 contient 21 objectifs axés sur l'action urgente au cours de la décennie jusqu'en 2030, classés en trois types d'actions, à savoir:

a) Réduire les menaces pesant sur la biodiversité,
b) Répondre aux besoins des populations par l'utilisation durable et le partage des bénéfices, et
c) Les outils et les solutions pour la mise en œuvre et l'intégration
52.
En conséquence, le tableau 6.2 présente un résumé de la répartition des EV des membres de l'ACBA entre les objectifs et les types d'action du CMB pour l'après-2020. Un cadre de suivi et de présentation de rapport sur les engagements volontaires des membres est présenté à l'annexe 4. Il s'appuie directement sur les EV des membres et leurs indicateurs respectifs (voir tableau 5.1). L'annexe 4 prévoit 4 années de rapport, à savoir 2022, 2025, 2028 et 2030. Les membres utiliseront 2022 pour définir leurs indicateurs de manière intelligente.

6 MONITORING AND REPORTING FRAMEWORK OF VOLUNTARY COMMITMENTS (A CONTINUÉ)

Tableau 6.2: Résumé de la répartition des EV des membres de l'ACBA entre les objectifs du CMB après 2020

Composantes des objectifs du CMB pour 2030	Nombre de membres contribuant à l'objectif	Type d'action à mener par les membres
T1.2 Prévention de la réduction et de la fragmentation des habitats naturels en raison des changements dans l'utilisation des terres/des mers	1	Réduire les menaces qui pèsent sur la biodiversité
T1.4 Restauration des écosystèmes dégradés	1	
T2.1 Superficie des écosystèmes terrestres, marins et d'eau douce sous protection et conservation	1	
T2.2. Les zones d'importance particulière pour la biodiversité sont protégées et conservées en priorité	5	
T2.4 Gestion efficace et gouvernance équitable du système des aires protégées et d'autres mesures efficaces de conservation fondées sur les aires	2	
T2.5 Connectivité au sein du système des aires protégées et d'autres mesures efficaces de conservation à l'échelle de zone	1	
T3.1 Mesures actives de gestion du rétablissement et de la conservation	2	
T3.2 Réduction des conflits entre l'homme et la faune	1	

Composantes des objectifs du CMB pour 2030	Nombre de membres contribuant à l'objectif	Type d'action à mener par les membres
T9.3 Gestion durable de tous les types de forêts	2	Répondre aux besoins des populations par l'utilisation durable et le partage des bénéfices
T11.2 Contributions de la biodiversité à la santé humaine et au bien-être	3	
T12.2 Partage des bénéfices issus de l'utilisation des ressources génétiques	2	
T18.2 Augmentation du financement provenant de sources internationales	3	Outils et solutions pour la mise en œuvre et l'intégration
T18.3 Augmentation du financement provenant de sources nationales	2	
T19.1 Des informations fiables et actualisées relatives à la biodiversité sont disponibles	3	
T19.2 Promotion de la sensibilisation sur les valeurs de la biodiversité	4	

REFERENCES:

01. Secrétariat de la CDB (2021) Projet de cadre de suivi pour le cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020 pour examen

02. 2. Secrétariat de la CDB (2021) Premier projet du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020

03. 3. IPBES (2018): Aperçu à l'intention des responsables politiques du rapport d'évaluation régional sur la biodiversité et les services écosystémiques pour l'Afrique de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

04. 4. Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2020) Perspectives mondiales de la biodiversité 5. Montréal

05. 5. UNEP-WCMC (2016) L'État de la Biodiversité en Afrique: Examen à mi-parcours des progrès réalisés vers l'atteinte des Objectifs d'Aichi. UNEP-WCMC, Cambridge, UK

06. 6. Widerberg, O., M. Kok, K. Negacz, M. Petersson, P. Pattberg (2021), Accountability of commitments by non-state actors in the CBD post-2020 Global Biodiversity Framework, La Haye (Responsabilité des engagements des acteurs non étatiques dans le cadre mondial de la biodiversité après-2020 de la CDB): PBL Netherlands Environmental Assessment Agency and the Institute for Environmental Studies (IVM) (Agence néerlandaise d'évaluation environnementale et l'Institut d'études environnementales), Vrije Universiteit Amsterdam

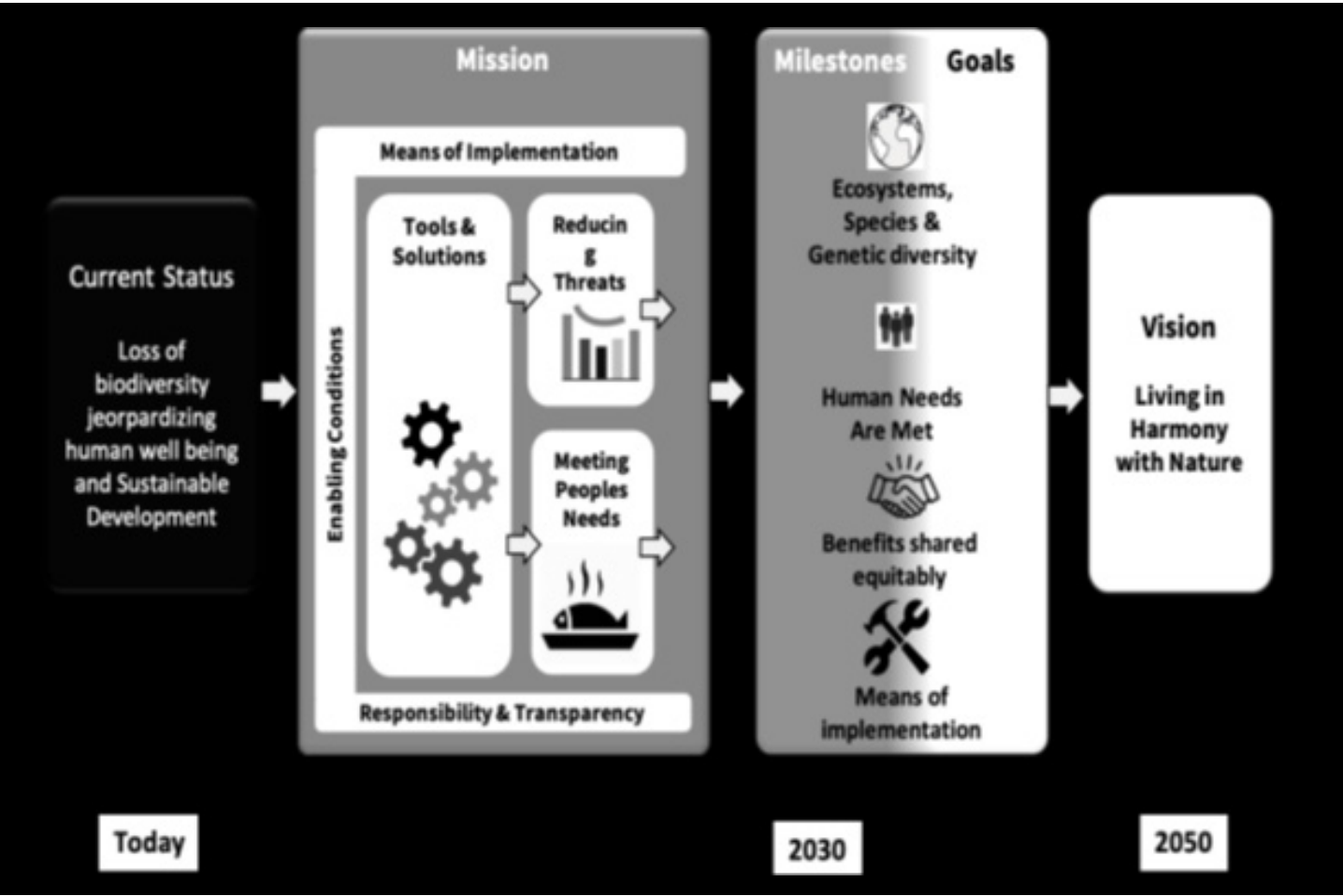
07. 7. Organisation météorologique mondiale (2019), Rapport sur l'état du climat en Afrique 2019

CADRE CONCEPTUEL DU CADRE MONDIAL POUR LA BIODIVERSITÉ APRÈS 2020

Le cadre mondial de la biodiversité après 2020 s’articule autour d’une théorie du changement (voir figure 1) qui reconnaît qu’une action politique mondiale, régionale et nationale est nécessaire pour transformer les modèles économiques, sociaux et financiers afin que les tendances qui ont exacerbé la perte de la biodiversité se stabilisent au cours des 10 prochaines années (d’ici 2030) et permettent la reconstitution des écosystèmes naturels au cours des 20 années suivantes, avec des améliorations nettes d’ici 2050 pour réaliser la vision de la Convention de “vivre en harmonie avec la nature d’ici 2050”. Elle suppose également qu’une approche pangouvernementale et sociale est requise pour apporter les changements nécessaires au cours des 10 prochaines années comme tremplin vers la réalisation de la vision 2050.

La théorie du changement du cadre estime que des actions transformatrices sont prises pour (a) mettre en place des outils et des solutions de mise en oeuvre et d’intégration, (b) réduire les menaces qui pèsent sur la biodiversité et (c) s’assurer que la biodiversité soit utilisée de manière durable afin de répondre aux besoins des personnes et que ces actions soient soutenues par des conditions favorables, et des moyens de mise en oeuvre adéquats, notamment des ressources financières, des capacités et des technologies. Le cadre est complémentaire et appuie l’Agenda 2030 pour le développement durable.

▼ Figure 1: Théorie du changement dans le cadre mondial de la biodiversité après 2020



ACBA MEMBERS IN THE SURVEY FOR POST-2020 CBD VOLUNTARY COMMITMENTS

OSC	Pays	Adresse physique	Contact officiel	Courriel officiel
1. A Rocha Ghana	Ghana	Auntie Bamba Link, North Legon, Agbogba	Seth Appiah-Kubi	seth.appiah-kubi@arocha.org
2. African Conservation Centre	Kenya	PO Box 15289-00509, 55 Hekima road, off Fair Acres road. Karen	Lucy Waruingi	lucy.waruingi@acc.or.ke
3. African Wildlife Foundation	Kenya	Ngong Road, Karen, P.O. Box 310 00502, Nairobi, Kenya	Frederick Kwame Kumah	fkumah@awf.org
4. AJVC - REJEFAC	Cameroun	17683	marie tamoifo nkom	tamoifo@gmail.com
5. Alliance Nationale d'Appui et de Promotion des Aires du Patrimoine et Autochtone en République démocratique du Congo ANAPAC - RDC	R.D. du Congo	50 B LIMAYA KINSHASA, R.D. du CONGO	JOSEPH ITONGWA MUKUMO	jitongwa74@gmail.com
6. Centre for Science and Technology Innovations (CSTI)	Kenya	c/o University of Nairobi Institute for Climate Change and Adaptation, Earth Sciences Campus, Nairobi, Kenya. Mailing PO Box 42792, Nairobi, Kenya, 00100	Cecilia Wandiga	cecilia.wandiga@csti.or.ke
7. Conservation Alliance International	Ghana	21 Afari Djan Ave. ECOMOG Road, Haasto - Accra, Ghana	Yaw Osei-Owus	yosei-owusu@conservealliance.org
8. Conservation Through Public Health	Ouganda	Kampala Uganda	Gladys Kalema Zikusoka	gladys@ctph.org
9. CORDIO East Africa	Kenya	#9 Kibaki Flats, Kenyatta Beach, Bamburi Beach, P.O.BOX 10135 Mombasa 80101, Kenya	David Obura	dobura@cordioea.net
10. Environmental Conservation Trust of Uganda	Ouganda	Plot 1034, Palm Avenue, Lubowa Housing Estate, P.O.Box 8986 Kampala Uganda	Pauline Kalunda	pnantongo@ecotrust.or.ug

OSC	Pays	Adresse physique	Contact officiel	Courriel officiel
11. Environmental Foundation for Africa	Sierra Leone	16 Peninsula Road, Banga Farm, Western Area Rural District, , Sierra Leone	Stephen Garnett	tommy.garnett@gmail.com
12. JAMII ASILIA CENTRE	Kenya	Kenyatta Lane. Gatehouse 609. Nakuru.	Kenya Indigenous Youth Network (KIYN)	kiyn@jamiiasilia.org
13. Namibian Association of CBNRM Support Organisations (NACSO)	Namibie	19 Lossen Street, Ausspannplatz, Windhoek, Namibia	Maxi Louis	maxi@nacso.org.na
14. Nature Conservation Egypt	Egypte	65A, Elmahrousa Street, Agouza, Cairo, Egypt	Khaled Noby Mohamed	khaled.elnoby@natureegypt.org
15. Ogiek Peoples Development Program(OPDP)	Kenya	P.O BOX 424-20115 EGERTON, Nyamakoroto House, Nakuru	Daniel Kobei	dkobei@ogiekpeoples.org
16. Resource Africa South Africa	Afrique du Sud	45 Kyalami Blvd, Kyalami Park, Midrand, 1680, South Africa	Lesle Jansen	lesle.jansen@resourceafrica.net
17. Somali Greenpeace Association	Somalie	Muqdisho, Somalia	Hassan Mowlid Yasin	Hassanmowlid@sogpa.org/ayanmhk@gmail.com
18. Support for Women in Agriculture and Environment (SWAGEN)	Ouganda	Mulimira Zone, Bukoto 2 Parish, Nakawa Division, Kampala District	Gertrude Kenyangi	ruralwomenug@gmail.com
19. Vhembe Biosphere Reserve	Afrique du Sud	Office 8A Section A, Malamulele, South Africa	Tonderai Makoni	makoni@vhembebiosphere.org
20. Wildlife Conservation Action	Zimbabwe	Office 105, Nicos Diamond Insurance Center, 30 Samora Machel Avenue, Harare	Moreangels Mbizah	moreangelsm@gmail.com
21. World Initiative for the Nature	Burundi	Bujumbura Mairie , Commune Mukaza, Quartier Kabondo, Avenue du 13 Octobre, No 18	Ngendakuriyo Marius	mariusngendakuriyo@gmail.com

PROGRAMMES ET PROJETS PHARES ACTUELS ET LEURS INDICATEURS

Nom de l'OSC	Nom du programme/projet phare
1. A Rocha Ghana	Protection de l'écosystème critique de la forêt de la chaîne Atewa par l'évaluation de la biodiversité et le suivi participatif
2. African Conservation Centre	DCP
3. African Wildlife Foundation	S/O
4. AJVC - REJEFAC	Cop chez nous
5. Alliance Nationale d'Appui et de Promotion des Aires du Patrimoine et Autochtone en République démocratique du Congo ANAPAC - RDC	Projet d'identification, de valorisation et sécurisation juridique des Aires et territoires conservés par les Peuples autochtones et les communautés locales APAC promotion et
6. Centre for Science and Technology Innovations (CSTI)	Adaptation au changement climatique
7. Conservation Alliance International	Compensation de la biodiversité et utilisation durable des ressources naturelles
8. Conservation Through Public Health	Surveillance, contrôle et prévention des maladies zoonotiques négligées en Ouganda: Une étude de cas sur la fièvre de la Vallée du Rift (FVR), la fièvre hémorragique de Crimée-Congo et la brucellose à l'interface homme-animal-faune dans divers systèmes agricoles
9. CORDIO East Africa	Innover et partager les connaissances pour la résilience côtière en Afrique de l'Est
	Renforcer la résilience socio-écologique côtière et marine ainsi que la conservation de la biodiversité dans l'océan Indien occidental
10. Environmental Conservation Trust of Uganda	Des arbres au bénéfice du monde entier
	Réserves privées dans les corridors fauniques fragiles
11. Environmental Foundation for Africa	Conservation du sanctuaire de faune de l'île de Tiwai
	Gérer le centre de biodiversité et la plantation d'arbres

Réalisation principale ou indicateur de performance du programme
Diverses enquêtes sur le terrain ont été menées sur les espèces déclencheurs
plus de 200 jeunes leaders ont été formés aux négociations internationales et un document de prise de position a été rédigé
Au moins plus de 100 APAC identifiées et sécurisées d'ici 2030
Renforcement de la résilience des agriculteurs face à la sécheresse et aux variations climatiques (ajustement des plantations saisonnières aux prévisions météorologiques)
Amélioration de l'engagement de la communauté marginale envers la conservation de la biodiversité, ce qui entraîne une réduction de la perte de biodiversité
Améliorer les données et les informations afin d'appuyer la gestion et la politique - par les communautés, les autorités locales, les gouvernements nationaux
Création d'aires marines gérées localement
La mobilisation de 11 millions de \$US comme IDE dans des investissements forestiers dirigés par des petits exploitants, ce qui a permis d'améliorer la gestion de 7 644,06 hectares par 8 996 petits exploitants et de réduire la pression exercée sur neuf (9) aires protégées
Au moins 10 000 hectares sous protection
Écosystème forestier intact et sanctuaire de faune entièrement protégé et géré
Création d'un centre d'apprentissage sur la biodiversité

ANNEXE 3:

PROGRAMMES ET PROJETS PHARES ACTUELS ET LEURS INDICATEURS (A CONTINUÉ)

Nom de l'OSC	Nom du programme/projet phare
12. JAMII ASILIA CENTRE	
13. Namibian Association of CBNRM Support Organisations (NACSO)	Sauver les rhinocéros noirs sur les terres communales
14. Nature Conservation Egypt	Éradication de l'abattage illégal d'oiseaux (IKB) en Égypte
15. Ogiek Peoples Development Program (OPDP)	
16. Resource Africa Afrique du Sud	Ecosystem and species conservation: https://docs.google.com/document/d/1Fu25R9ho-JaqF0k4grMX1Bzy1IRyWuoRN/edit?usp=sharing&ouid=116119453122122375547&rtpof=true&s-d=true
17. Association somalienne Greenpeace	Justice climatique
18. Réserve de biosphère de Vhembe	Agriculture intelligente pour prévenir les conflits entre les éléphants et l'homme dans la région du Grand Kruger
19. Wildlife Conservation Action	Conservation des écosystèmes et des espèces
20. World Initiative for the Nature	Conservation des écosystèmes et des espèces

Réalisation principale ou indicateur de performance du programme
Augmentation des populations de rhinocéros noirs dans les zones communales (prise en charge par les communautés)
Un programme de surveillance annuel est en cours dans deux sites IKB en Égypte.
https://docs.google.com/document/d/1inm7giG_Sn3k_Z6MesEeg-4gr1WZF1MYKGjhEgS9cDE/edit?usp=sharing
Nombre d'efforts pour renforcer la capacité des organisations partenaires à agir, à fonctionner et à se connecter, nombre d'événements organisés pour sensibiliser les gens sur les questions de justice climatique, nombre de formations et d'événements organisés afin d'engager et de renforcer les capacités des communautés
Création du réseau des jeunes de la réserve de biosphère de Vhembe
Réduction des incidences des conflits entre l'homme et la faune
Nombre de plants d'arbre distribués et plantés

ANNEXE 4:

CADRE DE SUIVI ET DE PRÉSENTATION DE RAPPORT SUR LES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Name of ACBA member	Indicator for Voluntary Commitment
1. A Rocha Ghana	Recherche dans 4 groupes taxonomiques
	Nombre de communautés dont les moyens de subsistance ont été améliorés grâce à des solutions fondées sur la nature
2. African Conservation Centre	Nombre de communautés en conservation communautaire
3. African Wildlife Foundation	25% des 8 552 aires protégées et conservées en Afrique auront accès à un financement durable pour les opérations de base
4. AJVC - REJEFAC	
	Montant en dollars US promis par l'entreprise
5. Alliance Nationale d'Appui et de Promotion des Aires du Patrimoine et Autochtone en République démocratique du Congo ANAPAC - RDC	
6. Centre for Science and Technology Innovations (CSTI)	
7. Conservation Alliance International	Nombre d'hectares gérés et conservés dans le cadre de la compensation de la biodiversité
8. Conservation Through Public Health	Nombre d'hectares conservés dans le cadre de l'approche "Une seule santé"
9. CORDIO Afrique de l'Est	Nombre d'hectares de récifs coralliens protégés
	Nombre de communautés bénéficiant des avantages des récifs coralliens
10. Environmental Conservation Trust of Uganda	20 millions de dollars US mobilisés sous forme d'IDE
	15 000 hectares de forêts sous gestion améliorée
	Création de 5 réserves forestières privées
	10 Protected Areas managed by adjacent communities
11. Environmental Foundation for Arrica	12 000 hectares de forêts tropicales humides protégées
12. AMII ASILIA CENTRE	Augmentation de ...% de couverture forestière gérées par les peuples autochtones
	Nombre d'hectares d'écosystème de biodiversité gérés par les peuples autochtones

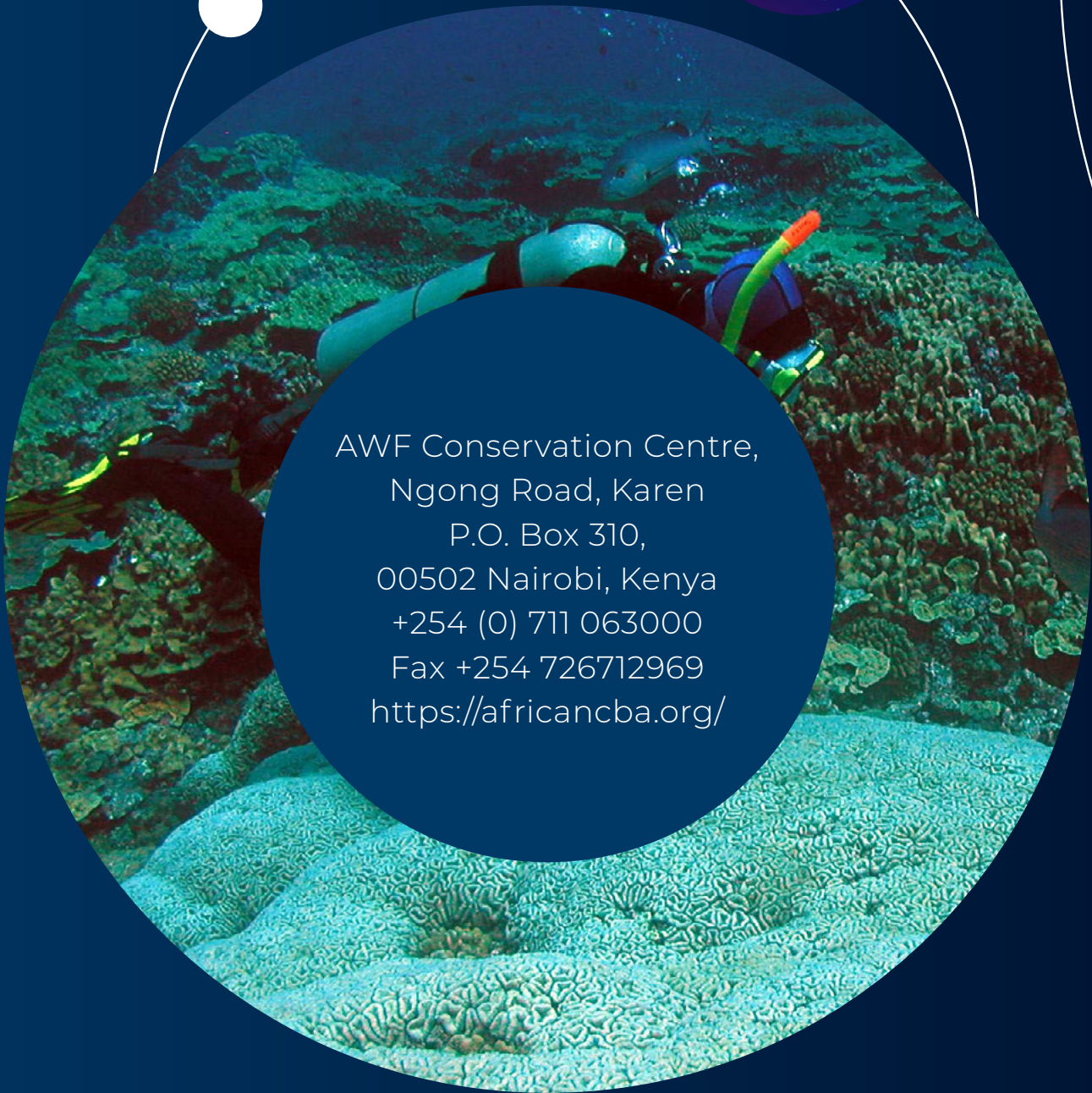
[illegible]

ANNEX 4:

MONITORING AND REPORTING FRAMEWORK FOR THE VOLUNTARY COMMITMENTS (A CONTINUÉ)

Name of ACBA member	Indicator for Voluntary Commitment
13. Namibian Association of CBNRM Support Organisations (NACSO)	La population de rhinocéros noirs augmente de 5% de
	Nombre de communautés habilitées dans la GCRN
	Nombre d’OSC participant à des forums régionaux et internationaux
14. Nature Conservation Egypt	Nombre d’observations d’incidents IKB
15. Ogiek Peoples Development Program (OPDP)	
16. Resource Africa Afrique du Sud	Intégration des droits de l’homme dans l’utilisation durable des ressources naturelles
	Un système régional solide de suivi et d’information mis en place pour la GCRN
17. Somali Greenpeace Association	Nombre d'hectares marins et de mangrove conservé
	Nombre de communautés dotées des moyens de protéger la biodiversité et de mener l’action climatique
18. Support for Women in Agriculture and Environment (SWAGEN)	
19. Vhembe Biosphere Reserve	Nombre de communautés bénéficiant du parc national Kruger
	Pourcentage de réduction des conflits homme-faune
20. Wildlife Conservation Action	Pourcentage de réduction des conflits homme-faune
	Augmentation de 10% de la population d’animaux sauvages
	Les revenus provenant de l’utilisation des ressources naturelles augmentent de 80%
21. World Initiative for the Nature	Montant total en dollars US mobilisés pour la conservation
	Nombre d’hectares de plantations de forêts
	Nombre d’espèces animales rapatriées

[illegible]



AWF Conservation Centre,
Ngong Road, Karen
P.O. Box 310,
00502 Nairobi, Kenya
+254 (0) 711 063000
Fax +254 726712969
<https://africancba.org/>

Supported by:

